



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : cfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

Facebook: <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>

YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0jb9dVnMQ>

RAPPORT NARRATIF FINAL

PROJET REBOISEMENT 1 400 « ACFCAM CRIS N°2018/400-359 »

2018 - 2023



TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| TABLE DES MATIERES | 2 |
| LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES ET COURBES | 3 |
| LISTE DES ACRONYMES | 4 |
| 1. Description..... | 5 |
| 2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action et des résultats | 6 |
| 2.1. Résumé de l'Action | 6 |
| 2.2. Résultats et activités | 8 |
| 2.4. Matrice de cadre logique à jour | 29 |
| 2.5. Matrice des activités..... | 34 |
| 2.6. Intégration des questions transversales | 38 |
| 2.7. Les activités de suivi-évaluation et résumé des conclusions reçues des bénéficiaires.. | 38 |
| 2.8. Enseignements tirés..... | 38 |
| 2.9. Énumération des documents : | 40 |
| 2.10. Les marchés passés supérieur à 60 000 Euro | 40 |
| 3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération | 41 |
| 3.1. Evaluation des relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention et informations spécifiques concernant chaque bénéficiaire/entité affiliée :..... | 41 |
| 3.2. Poursuite de la relation | 41 |
| 3.3. Evaluation des relations entre l'ACFCAM/CTFC et les autorités publiques et leur influence sur l'Action : | 42 |
| 3.4. Description des relations entre l'ACFCAM/CTFC avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l'Action : | 42 |
| 3.5. Description des liens et des synergies développés avec d'autres Actions : | 44 |
| 3.6. Si votre organisation a déjà reçu des subventions de l'UE | 44 |
| 3.7. Evaluation de la coopération avec les services de l'administration contractante | 44 |
| 3.8. Stage ayant pris fin à la période de référence..... | 44 |
| 4. Visibilité..... | 44 |
| 5. Lieu où se trouvent les documents | 46 |

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES ET COURBES

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Répartition des participants par thème, par zone d'intervention et par genre... 10 | 10 |
| Tableau 2 : Répartition des participants par thème, par zone d'intervention et par genre... 12 | 12 |
| Tableau 4 : Nombre de plantation en zone de Savane sèche 13 | 13 |
| Graphique 1 : Nombre de plantations créées en zone sèche 14 | 14 |
| Tableau 5 : Plantations privées dans la Commune de Lagdo..... 14 | 14 |
| Tableau 6 : Nombre de plantation en zone de transition..... 15 | 15 |
| Graphique 2 : superficie reboisée en zone de transition..... 15 | 15 |
| Tableau 7 : résultats obtenus de l'activité approvisionnement en bois légal 16 | 16 |
| Tableau 8 : nombre de plants et espèces produit par les communes zone de savane sèche pour les activités de regarnis et de distribution au niveau communautaire..... 23 | 23 |
| Tableau 9 : nombre de plants et espèces produit par la commune pour les activités de regarnis et de distribution au niveau communautaire zone de transition 24 | 24 |
| Tableau 10 : Total hommes/femmes aux activités d'approvisionnement du marché domestique local en bois légal dans les zones de savane sèche et de transition 26 | 26 |

LISTE DES ACRONYMES

| | |
|-----------|---|
| ACFCAM | Association des Commune Forestières du Cameroun |
| AED | Association pour l'Education et le Développement |
| AFCOM | African Commodities S.A |
| ANAFOR | Agence Nationale d'Appui au développement Forestier |
| APAF | Association des Producteurs d'Anacardiens et des Fruitières de Ndikiniméki |
| APV/FLEGT | Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade" |
| BM | Banque Mondiale |
| CAON | Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National |
| C2D | Contrat Désendettement et Développement |
| CFC | Cellule de Foresterie Communale |
| CPCFC | Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse |
| CPF | Comités Paysans-Forêt |
| CSI | Centre de Santé Intégré |
| CTFC | Centre Technique de la Forêt Communale |
| DAO | Dossier d'Appels d'Offres |
| FC | Forêt Communale |
| FED | Fonds Européen de Développement |
| FNCoFor | Fédération Nationale des Communes Forestières de France |
| GIC | Groupe d'Initiative Commune |
| GIZ | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit |
| Ha | Hectare |
| IOV | Indicateur Objectivement vérifiable |
| IRAD | Institut de Recherche Agricole pour le Développement |
| KfW | Kreditanstalt für Wiederaufbau |
| Km | Kilomètre |
| MINAT | Ministère de l'Administration Territoriale |
| MINDDEVEL | Ministère de la Décentralisation et du Développement Local |
| MINEPAT | Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| MINEPDED | Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable |
| MINFOF | Ministère des Forêts et de la Faune |
| MoU | Mémoire d'entente |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| PAMFOR | Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier |
| PCD | Plan Communal de Développement |
| PNDP | Programme National de Développement Participatif |
| PPP | Partenariat Public - Privé |
| PROCIVIS | Programme d'appui à la Citoyenneté Active |
| ProFE | Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, volets Forêt-Environnement) |
| PSFE | Programme Sectoriel Forêt Environnement |
| PTAB | Plan de Travail Annuel Budgétisé |
| SDE | Service Déconcentré de l'Etat |
| SVF | Système de Vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT |
| TdR | Termes de Référence |
| UdM | Université des Montagnes |
| UE | Union Européenne |
| ZSS | Zone de savane Sèche |
| ZT | Zone de Transition |

1. Description

- 1.1. **Nom du coordonnateur du contrat de subvention** : Richard ZENGLE NTOUH
- 1.2. **Nom et fonction de la personne de contact** : KEMAJOU Baudelaire – Directeur du CTFC.
- 1.3. **Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'Action** :

Nom du bénéficiaire de l'Action : Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM).

Nom de l'entité affiliée de l'Action : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

- 1.4. **Intitulé de l'Action** : « Reboisement 1400 » : reboisement de 1400 hectares dans les Communes des zones de savane et de transition.
- 1.5. **Numéro du contrat** : N° CRIS : 2018/400-359.
- 1.6. **Date de début et date de fin de la période de référence** : Du 20/12/2018 au 20/05/2023.
- 1.7. **Pays ou région(s) cible(s)** : République du Cameroun.
- 1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles**¹(si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :

Les dix-huit (18) bénéficiaires finaux de cette activité sont : les onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

Les groupes cibles du projet sont les populations locales de ces Communes ci-dessus citées.

- 1.9. **Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7)** : République du Cameroun, dans dix-huit (18) Communes bénéficiaires réparties dans sept (07) Régions ainsi qu'il suit :

| <i>Régions</i> | <i>Communes</i> |
|----------------|--|
| Adamaoua | Nyambaka |
| Centre | Ndikiniméki et Yoko |
| Est | Dimako |
| L'Extrême-Nord | Guémé, Kaélé, Koza, Mogodé, Mokolo, Yagoua, Waza, Mora et Kousséri |
| Nord | Lagdo et Pitoa |
| Nord-Ouest | Tubah |
| Ouest | Bangangté et Tonga |

¹ Les groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action et des résultats

2.1. Résumé de l'Action

Le projet reboisement 1400 a été mis en œuvre dans période du 20/12/2018 au 20/05/2023. Après consolidation des données et chiffres recueillis sur le terrain auprès des 18 Communes, nous notons que **3484,7 ha ont été reboisés dans la zone de savane sèche sur un objectif de 1000 ha, et en zone de transition 415 ha reboisés et disponibles sur un objectif de 400 ha, soit au total 3899,7 ha avec un taux de réussite supérieur à 70%** constaté par diverses missions d'évaluation. En somme, l'action de l'Union européenne a servi de levier au niveau local pour mobiliser les Communes et communautés. Les plantations ou vergers des Communautés ou des particuliers privés et ainsi que les certaines plantations d'alignement n'ont pas été prises en compte ici. La superficie totale cumulée à jour dans les deux zones d'intervention de l'Action sur des espaces dégradées a largement dépassé les objectifs du projet qui était de 1400 ha sans générer une incidence financière sur l'enveloppe initial de l'UE.

Le nombre de plants mis en terre est 1 048 385 plants soit 210 131 plants en 2019, 400 449 Plants en 2020, 212 805 plants en 2021 et 225 000 plants jusqu'en Septembre 2022 (sans compter les plants distribués aux communautés et aux particuliers pour la création des plantations ou vergers privés), pour une main d'œuvre mobilisée cumulée estimée à 14645 personnes donc 3530 personnes mobilisée en 2019, 5750 personnes mobilisées en 2020, 4865 personnes en 2021 et 500 personnes en décembre 2022, la majorité des espèces plantées était l'Anacardier, le Neem, le cassia siamea, le melina, les agrumes, acacia nilotica, les fruitiers, etc.

Il faut préciser qu'au-delà des sites plantés sur des espaces communaux et communautaires géoréférencés, plusieurs centaines de milliers de plants ont été offerts aux communautés pour être reboisés dans des vergers de particuliers et pour des plantations d'alignement estimées à 52 684 mètres en zone de savane sèche et 40 700 mètres en zone transition.

Pour ce qui concerne les indicateurs de formations relatives aux itinéraires sylvicoles

- 180 personnels communaux ont reçu une formation avec la participation de 50 femmes et 120 hommes avec l'appui des Services déconcentrés dont le MINFOF et le MINEPDED
- Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire à laquelle ont pris part, 700 conseillers municipaux toutes zones confondues soit 200 femmes et 500 hommes.
- 4820 personnes dont 3268 hommes et 1719 femmes issus des villages riverains ont été sensibilisées sur la préservation de l'arbre et de la biodiversité 5290 personnes ont été sensibilisées et formées contre la divagation du bétail pour une proportion de 5000 hommes et 290 femmes.

Sur le Volet Investissement structurant. Le Projet Reboisement 1400 a doté les communes de Tricycles pour compléter le matériel nécessaire aux travaux de reboisement. Des dispositifs de forages ont été mis en place sur des sites de plantation par les communes elles-mêmes afin de faciliter l'arrosage des plants en saison sèche. Des Couloirs de transhumance ont été érigés et des dispositifs de gardiennage et de sécurisation des plantations ont été mis en place

Concernant la composante genre, une sensibilisation en milieu scolaire a permis d'avoir la participation des jeunes élèves répartis comme suit 3559 garçons et 1808 filles pour un total de 5357 personnes. Certains sites notamment Lagdo qui paraît être le plus important d près de 80% des employés est constitué de femmes. Sur d'autres communes le projet a facilité l'intégration des populations déplacées anglophones comme à Tonga, Bangangté, Ndikiniméki, Etc... D'autre part, l'Union Européenne était le seul partenaire présent sur le terrain à travers le projet dans la zone

anglophone de Tubah et les zones septentrionales de Mora, Waza, Koza, qui sont des zones d'insécurité permanente due à la secte de Boko Haram. D'autres questions transversales sont systématiquement intégrées dans toutes les activités menées en partenariat avec les Communes. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt. A cet effet 6809 personnes ont été sensibilisées dans les Zones de savanes et 635 personnes dans la zone de transition.

Le Projet reboisement 1400 a permis d'assurer une meilleure visibilité de l'action de l'Union européenne et de l'Etat du Cameroun au sein de ces différentes zones d'intervention. En ce qui concerne les indicateurs de visibilité et de communication des données consolidées dans toutes les communes de zone de transition et de savane se décomptent en nombre d'articles publiés dans la presse qui est de 53, le nombre d'intervention dans les séminaires d'information au niveau local et national qui se situe à 88 et le nombre d'intervention publique sur le programme évalué à 50. Il se compte en plus de 70 plaques informatives implantées. A ce jour Près de Onze Millions de visiteurs ont parcouru le site web du projet, sa page Facebook ainsi que la page YouTube qui sont actualisées quotidiennement et enrichies d'informations de terrain. D'autre part le projet a été présenté à l'internationales où prenait part l'Union européenne : Conférence de Paris sur la protection des forêts d'Afrique centrale et Congrès mondial de l'UICN à Marseille en 2021, COP des Villes à Abidjan et sommet sur la foresterie urbaine de Libreville en 2022 où le projet a été présenté et des expériences partagées.

R 1400 a amélioré les relations avec les services déconcentrés. Sur le terrain les initiatives engagées ont impliqué plusieurs services déconcentrés du MINFOF du MINEPDED du MINDDEVEL et du MINAT Cet appui à eu un impact considérable dans la mise en œuvre des activités. le MINAT a participé plus particulièrement à l'apaisement des tensions entre les riverains et a accompagné les Communes bénéficiaires dans le processus d'implémentation de l'Action et de facilitation des procédures de sécurisation foncière ;Les agents des Services déconcentrés de l'Etat (MINFOF et MINEPDED) ont été associés à l'exécution des activités et des rencontres permanentes avec nos antennes sont organisés avec les services déconcentrés pour évaluer les activités et les rapports transmis aux Ministres.

L'action a permis de nouer plusieurs formes de partenariats pour assurer la consolidation et la pérennisation. En ce concerne la nature de partenariat mis en place, le projet a accompagné certaines Communes dans les négociations et la signature d'une convention de partenariat et de développement avec des partenaires privés investisseurs, associatifs, scolaires et communautaires pour valoriser les plantations d'Anacardiens et autres fruitiers, assurer les entretiens avec pour finalité de partager les revenus issus de l'exploitation. Le projet s'est rapproché de certains pépiniéristes locaux pour faciliter la mise à disposition des plants au profit de certaines Communes bénéficiaires. Le projet a aussi signé des petites conventions de partage de revenus avec les coopératives et les associations pour le suivi et l'entretien des sites en collaboration avec les communes cibles. Des contraintes relatives aux fonciers, à la transhumance, aux feux de brousse, à l'insécurité et au COVID n'ont pas fortement impacté des résultats. La capacité de résilience du projet se manifeste par sa présence dans des zones en proie aux conflits et terrorisme comme à Koza, Waza, Tubah, Waza, Kousseri et Mora. Par ailleurs des nouvelles initiatives de l'ACFCAM/CTFC sont en cours de négociation pour un accompagnement optimal des Communes du septentrion sur leur résilience climatique. Le projet Reboisement 1400 apparait aujourd'hui dans le septentrion comme le plus réussi et le plus abouti en matière de sylviculture.

La Mise en place de Marché Domestique pour contrôler la légalité et la traçabilité du bois circulant sur la commune pour des besoins domestiques. L'action a permis la création par arrêtés des marchés communaux de bois et l'organisation des acteurs de la filière. D'autre part certains actes communaux ont été renforcés par des arrêtés préfectoraux et des réunions de sensibilisation sur le terrain. Face à la recrudescence de l'exploitation illégale de ce qui reste comme écosystème forestier dans le septentrion, il revenait aux Communes de prendre des responsabilités pour travailler en collaboration avec le MINFOF afin de mieux lutter contre la déforestation et de contrôler sur les

marchés de la commune la légalité du bois en circulation. Des marchés Communaux ont été mis en place et les acteurs sont sensibilisés et formés. **Le Projet de reboisement 1400 a bénéficié d'un avenant** sans incidence financière supplémentaire,

2.2. Résultats et activités

Les résultats obtenus sont satisfaisants et motivent de plus en plus, d'autres partenaires d'appui au développement à s'intéresser aux Communes cibles.

Les effets et l'impact de l'Action sont visibles sur le terrain, à travers les résultats suivants :

- Sur les 1000 hectares de plantations forestières attendus sur 4 ans dans le Nord et l'Extrême-Nord (zone de savane sèche), **3484,7 ha** de plantations sont réalisés et disponibles en Mai 2023 sans prendre en compte les vergers communautaires et des particuliers (91.2 ha à Lagdo)
- Sur les 400 ha de plantations forestières attendus sur 4 ans dans les zones de transition, **415 ha en** de plantations sont réalisées et disponibles en Mai 2023.
- Le taux minimum de réussite est au-dessus de 70%. Mais, d'ores et déjà, le fait d'aller au-delà des indicateurs attendus du projet permet de minimiser l'impact des pertes par rapport aux superficies attendues à la fin.
- Pour ce qui concerne les formations relatives aux itinéraires sylvicoles 180 personnels communaux ont reçu une formation ; nous notons la participation de 50 femmes et 120 hommes.
- Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire. Au total 700 conseillers municipaux toutes zones confondues ont pris part aux formations soit 200 femmes et 700 hommes.
- 4820 personnes dont 3268 hommes et 1719 femmes ont été sensibilisées sur la préservation de l'arbre et de la biodiversité au profit des populations riveraines ;
- 5290 personnes ont été sensibilisées et formées contre la divagation du bétail pour une proportion de 5000 hommes et 290 femmes. Par ailleurs il faut relever le fait que certains éleveurs sont à l'origine des feux de brousse destructeur des plantes. Ils ont été sensibilisés et ont été sommés de ne plus recommencer
- Concernant le volet de la composante genre, une sensibilisation en milieu scolaire a permis d'avoir la participation des jeunes élèves réparties comme suit 3750 garçons et 1000 filles pour un total de 4750 personnes. Des outils méthodologiques sur la conduite des actions genre ont été produits et mis à la disposition des Communes pour la mise en œuvre des projets
- En ce qui concerne la composante 4 sur le Marché domestique local est approvisionnée en bois légal :
 - Cette activité a permis d'identifier 20 Sites officiels d'approvisionnement du bois de chauffe dans l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites physiques dans les 04 communes de la zone de transition. Ces sites visent à renforcer la politique nationale du Marché intérieur bois et de veiller à la légalité et traçabilité du bois domestique. Les sectoriels (MINFOF, MINEPDED) ont été impliqués dans le choix des sites et ont tous donné des avis techniques favorables. Les chefs de village ont été d'accord de céder des espaces et ont manifesté leur disponibilité à accompagner le processus d'immatriculation. Les sites choisis ont tenu compte des critères de proximité avec les habitations, les superficies varient entre 0,2 ha à 0,5ha dans la zone de savane sèche et de 3 802,5 m² à 1,5ha dans la zone de transition.
 - Dans les 08 communes de la zone de savane sèche au total 302 vendeurs de bois donc 234 hommes et 72 femmes ont été sensibilisés. Dans la zone de transition au total 262 vendeurs de bois donc 205 hommes et 57 femmes ont été sensibilisés. Ces sensibilisations ont porté sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site physique de vente du bois qui a été identifié à l'avance par chaque mairie.
 - En ce qui concerne les activités d'approvisionnement en bois local, dans les 08 communes de la zone de savane sèche au total 302 personnes parmi lesquelles 127 hommes et 175 femmes ont été formés. Dans la zone de transition au total 260 personnes donc 200 hommes et 60 femmes ont été formés.

- Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la plateforme des acteurs de la filière bois impliqués dans la gestion des marchés domestiques de bois légal, 96 personnes donc 75 hommes et 21 femmes ont constitué l'ossature de la plate-forme de gestion participative du bois dans les 08 Communes de la zone de savane sèches et 53 personnes donc 37 hommes et 16 femmes dans les 04 communes zone de transition
- Un accent particulier a été mis sur les aspects de communication et de visibilité de l'Action auprès du grand public, à travers certaines plateformes (réseaux sociaux, site web, Albums, Vidéo). A ce jour près de ONZE Millions de personnes ont visité le site web du projet. Pour cette période intermédiaire, la communication a été marquée principalement par la mise en place de 30 plaques informatives (plaques de visibilité du projet R1400), la production de plaquettes et la publication des articles dans la presse écrite et à la télévision.
- Les questions transversales ont été systématiquement intégrées dans toutes les activités menées par les Communes cibles dans le cadre de l'Action. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt. A cet effet 7000 personnes ont été sensibilisées dans les Zones de savanes et 800 personnes dans la zone de transition ;
- Plusieurs missions de suivi-évaluation des activités de terrain, ont été effectuées dans les deux zones d'intervention de l'Action et des rapports élaborés.
- Le cabinet d'audit KPMG au-delà de l'audit financier des comptes à procéder à une mission d'audit technique sur le terrain

Nous référent au cadre logique, le niveau de résultats sur la base de la valeur actuelle correspondante des indicateurs, ainsi que toutes les activités connexes exécutées pendant cette période de reporting :

Résultat attendu 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux

Au début de la mise en œuvre du projet, l'ACFCAM avait signé des mémorandums d'entente (MoU) avec dix-huit (18) Communes cibles, dont onze (11) Communes de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri sept (07) Communes de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko. C'est dans ce contexte que les 36 responsables communaux dont deux par communes ont été formé sur la maîtrise des itinéraires techniques.

A titre de rappel, il est indiqué dans le contrat de subvention (1.2.1.4. Effets attendus), que l'Action contribuera à offrir un cadre approprié aux différents partenaires pour mutualiser les moyens disponibles (afin de soutenir les coûts élevés d'entretien des plantations) et garantir le succès des activités. Par ailleurs, l'Action doit améliorer le cadre de vie par les plantations en concessions privées sous la responsabilité des familles et des Mairies.

A cet effet, dans toutes nos zones d'intervention, où la Commune n'est pas propriétaire des sites, il y a au moins un partenariat mis sur pied entre la Commune et les agriculteurs locaux, qui travaillent en synergie avec les équipes techniques communales pour la promotion des cultures intercalaires à l'intérieur des plantations mises en place par l'Action et la mise à disposition de leurs sites (champs communautaires ou concessions privées) pour étendre les plantations prévues dans le cadre du Projet R1400, qui, quant à lui, finance les opérations de défrichage, de mise en terre des plants et les entretiens. Ces partenaires locaux font des cultures intercalaires et participent ainsi à l'entretien des plantations mises en place, en contrepartie d'un pourcentage de produits à prélever lors de la production des arbres plantés. Ces partenariats entre les Communes et les agriculteurs locaux, apportent une garantie sur la pérennité du Projet R1400 et intéresse les parties prenantes qui partageront les produits issus de l'exploitation avec la Mairie. Le projet « Reboisement 1400 » a aussi développé des

synergies de partenariat entre certaines Communes bénéficiaires et certains Chefs d'établissements scolaires, les Chefs de centres de santé intégrée et chefferies traditionnelles pour la mise en œuvre de leurs activités de reboisement et d'entretien des plantations sur la durée.

Par ailleurs, des plateformes de partenariats locaux pour le reboisement ont été initiées et encouragées. Des responsables communaux en charge du suivi des activités de reboisement, les pépiniéristes et agriculteurs locaux et les organisations locales ont reçu des appuis techniques et conseils pratiques sur la gestion des pépinières, le suivi, l'entretien, l'arrosage et la sécurisation des plantations. Des formations pratiques de type « Learning by doing » leurs ont aussi été dispensées sur l'itinéraire technique de mise en place d'une pépinière d'Anacardiers/fruitiers, sur la maîtrise des itinéraires sylvoles, sur la fertilisation des sols et sur les bonnes pratiques d'agriculture durable avec utilisation des semences de qualité.

De même, le CTFC a eu à organiser des ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités des 12 Communes parties prenantes du septentrion.

L'Action a reçu l'appui institutionnel de MINFOF et du MINEPDED et des autorités traditionnelles pour l'organisation et la tenue des réunions de sensibilisation contre la divagation du bétail par les cheptels provenant des villages.

Les campagnes de sensibilisation ont été organisées dans les communes avec l'appui des chefs d'antennes, dont les thèmes portent sur le VIH SIDA, la lutte contre les feux de brousse, l'importance du projet reboisement dans le cadre de la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique ; la lutte contre la coupe illégale du bois de chauffage. Les tableaux ci-dessous nous donnent une répartition des participants par thème, par zone d'intervention et par genre.

➤ **Concernant la zone de transition**

Tableau 1 : Répartition des participants par thème, par zone d'intervention et par genre

| | tubah | Bgte | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | Total |
|--|-------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Nombre du personnels communal formé sur l'itineraire syvicole | 1 | 14 | 19 | 3 | 8 | 4 | 49 |
| Femmes | 0 | 4 | 7 | 0 | 2 | 1 | 14 |
| Hommes | 1 | 10 | 12 | 3 | 6 | 3 | 35 |
| Valeur de référence | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| valeur de référence Genre(nombre de femmes) | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |

| | tubah | Bgte | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | Total |
|---|-------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Nombre des conseillers municipaux et parties prenantes formés sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire | 5 | 3 | 25 | 3 | 4 | 30 | 70 |
| Hommes | 5 | 3 | 18 | 3 | 3 | 26 | 58 |
| Femmes | 0 | 0 | 7 | 0 | 1 | 4 | 12 |
| Valeur de référence | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| valeur de référence genre(nombre de femmes) | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |

| | tubah | Bgte | Yoko | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | TOTAL |
|--|-------|------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Nombre de personnes riveraines sensibilisés sur les sites de reboisement contre l'utulisation abusive des feux de brousse | 40 | 200 | 100 | 70 | 70 | 40 | 150 | 670 |
| Hommes | 30 | 150 | 60 | 60 | 50 | 30 | 100 | 480 |
| Femmes | 20 | 50 | 40 | 20 | 20 | 10 | 50 | 1150 |
| Valeur de référence | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| Valeur de référence genre(nombre de femme) | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |

| | tubah | Bgte | Yoko | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | Total |
|--|-------|------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| nombre de personnes sensibilisés contre la divagation du bétail | 15 | 20 | 50 | 45 | 10 | 3 | 80 | 223 |
| Hommes | 13 | 20 | 41 | 35 | 6 | 3 | 75 | 193 |
| Femmes | 2 | 0 | 9 | 10 | 4 | 0 | 5 | 30 |
| Valeur de référence | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| valeur de référence genre(Nombre de femmes) | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |

| | tubah | Bgte | Yoko | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | Total |
|---|-------|------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| nombre de personnes sensibiliser en milieu scolaire sur la préservation de l'environnement | 20 | 40 | 450 | 500 | 150 | 100 | 375 | 1635 |
| Hommes | 15 | 36 | 300 | 400 | 100 | 70 | 350 | 1271 |
| Femmes | 5 | 4 | 150 | 100 | 50 | 30 | 25 | 364 |
| Valeur de référence | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| valeur de référence Genre(nombre de femmes) | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |

| | tubah | Bgte | Yoko | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | Total |
|--|-------|------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| nombre de personnes sensibiliser contre le VIH/SIDA | 0 | 100 | 100 | 25 | 100 | 124 | 186 | 635 |
| Hommes | 0 | 60 | 60 | 18 | 70 | 80 | 129 | 417 |
| Femmes | 0 | 40 | 40 | 7 | 30 | 44 | 57 | 218 |
| Valeur de référence | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 |
| Valeur de référence genre | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |

| | tubah | Bgte | Yoko | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | Total |
|---|-------|------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| nombre total du personnel communal sensibiliser sur la securisation des sites boisés | 0 | 3 | 2 | 30 | 57 | 15 | 25 | 132 |
| Hommes | 0 | 3 | 2 | 25 | 45 | 10 | 19 | 104 |
| Femmes | 0 | 0 | 0 | 5 | 12 | 5 | 6 | 28 |
| Valeur de référence | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 |
| valeur de référence genre(nombre de femmes) | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 |

| | tubah | Bgte | Yoko | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | Total |
|---|-------|------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| nombre des personnes sensibiliser sur la promotion du bois légal | 0 | 40 | 25 | 120 | 50 | 150 | 250 | 635 |
| Hommes | 0 | 38 | 60 | 80 | 40 | 100 | 132 | 450 |
| Femmes | 0 | 2 | 40 | 40 | 10 | 50 | 118 | 260 |
| Valeur de référence | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| valeur de référence genre | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 |

| | tubah | Bgte | Yoko | Ndiki | tonga | Dimako | Nybka | Total |
|---|-------|------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| nombre de personnes des communautés riveraines du site sensibiliser sur l'entretien et la sécurisation du site | 0 | 20 | 100 | 50 | 100 | 12 | 50 | 332 |
| Hommes | 0 | 20 | 60 | 45 | 70 | 11 | 40 | 246 |
| femmes | 0 | 0 | 40 | 5 | 30 | 1 | 10 | 86 |
| Valeur de référence | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 |
| reference genre(nombre de femme) | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |

Pour le compte de la Zone de transition les personnes impactées par les campagnes de sensibilisation se rapprochent du nombre de 20 000 avec la participation de 15 500 Hommes et 4500 Femmes.

De façon générale ces chiffres sont satisfaisants car les communes sont à pied d'œuvre pour accroître l'intérêt de la gent féminine dans les activités du projet R1400.

La zone de Tubah en proie à la guerre qui sévit dans le nord-ouest du pays, a momentanément rompu l'activité relative au projet R1400, les conditions sécuritaires ne sont pas favorables.

Néanmoins le projet a acheté au bénéfice de cette commune 10 600 plants pour permettre au comité de gestion des points d'eau d'être actif et malgré la situation la Commune de Tubah a pu reboiser 40ha.

Pour ce qui concerne la Zone sèche et de savane

Les activités réalisées sont similaires et respectent le même chronogramme.

Tableau 2 : Répartition des participants par thème, par zone d'intervention et par genre

| | Mkolo | Koza | Mogode | Gueme | Lagdo | Pitoea | waza | Mora | Kseri | Yagoua | Lagdo | Total |
|---|-------|------|--------|-------|-------|--------|------|------|-------|--------|-------|-------|
| Nombre du personnels communal formé sur l'itinéraire syvicole | 5 | 10 | 8 | 2 | 5 | 3 | 2 | 3 | 2 | 4 | 11 | 55 |
| Femmes | 2 | 3 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | 11 |
| Hommes | 3 | 7 | 8 | 2 | 4 | 2 | 2 | 3 | 1 | 3 | 9 | 44 |
| valeur de reference | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 |
| valeur de reference genre(nombre de femme) | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |

| | Mkolo | Koza | Mogode | Gueme | Pitoea | waza | Mora | Kseri | Yagoua | Kaele | Lagdo | Total |
|--|-------|------|--------|-------|--------|------|------|-------|--------|-------|-------|-------|
| nombre de personnes sensibiliser pour la préservation de l'arbre et de la biodiversité au profit des populations riveraine | 150 | 83 | 274 | 130 | 50 | 140 | 75 | 250 | 170 | 70 | 170 | 1562 |
| Hommes | 120 | 48 | 247 | 100 | 35 | 100 | 45 | 200 | 160 | 50 | 100 | 1205 |
| Femmes | 30 | 35 | 27 | 30 | 15 | 40 | 35 | 50 | 10 | 20 | 70 | 362 |
| valeur de référence | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| Valeur de référence genre(nombre de femme) | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |

| | Mkolo | Koza | Mogode | Gueme | Pitoea | waza | Mora | Kseri | Yagoua | Kaele | Lagdo | Total |
|---|-------|------|--------|-------|--------|------|------|-------|--------|-------|-------|-------|
| nombre de personnes sensibilisés contre la divagation du bétail | 310 | 94 | 274 | 45 | 75 | 55 | 40 | 250 | 300 | 175 | 39 | 1657 |
| Hommes | 250 | 71 | 247 | 45 | 64 | 42 | 40 | 190 | 275 | 100 | 34 | 1358 |
| Femmes | 50 | 13 | 27 | 0 | 11 | 13 | 0 | 60 | 25 | 75 | 5 | 279 |
| Valeur de référence | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| valeur de référence genre(Nombre de femmes) | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |

| | Mkolo | Koza | Mogode | Gueme | Pitoea | waza | Mora | Kseri | Yagoua | Kaele | lagdo | Total |
|--|-------|------|--------|-------|--------|------|------|-------|--------|-------|-------|-------|
| nombre de personnes sensibiliser en milieu scolaire sur la préservation de l'environnement | 375 | 350 | 49 | 160 | 500 | 47 | 70 | 40 | 190 | 200 | 231 | 2212 |
| Hommes | 300 | 252 | 39 | 100 | 350 | 28 | 60 | 28 | 180 | 190 | 176 | 1703 |
| Femmes | 75 | 48 | 10 | 60 | 150 | 19 | 20 | 12 | 10 | 10 | 55 | 469 |
| valeur initial | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 |
| valeur initial genre(nombre de femme) | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |

| | Mkolo | Koza | Mogode | Gueme | Pitoea | waza | Mora | Kseri | Yagoua | Kaele | lagdo | Total |
|---|-------|------|--------|-------|--------|------|------|-------|--------|-------|-------|-------|
| Nombre de personnes sensibiliser contre le VIH/SIDA et l'aspect genre | 800 | 650 | 317 | 500 | 22 | 84 | 500 | 53 | 350 | 400 | 26 | 3702 |
| Hommes | 700 | 400 | 282 | 450 | 5 | 47 | 450 | 31 | 340 | 380 | 22 | 3107 |
| Femmes | 100 | 250 | 35 | 50 | 17 | 37 | 50 | 12 | 10 | 20 | 4 | 585 |
| valeur initiale | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 | 300 |
| valeur initiale genre(Nombre de femmes) | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 |

| | Mkolo | Koza | Mogode | Gueme | Pitoea | waza | Mora | Kseri | Yagoua | Kaele | lagdo | Total |
|--|-------|------|--------|-------|--------|------|------|-------|--------|-------|-------|-------|
| nombre total du personnel communal sensibiliser sur la securisation des sites boisés | 15 | 8 | 12 | 11 | 10 | 5 | 5 | 10 | 13 | 12 | 6 | 107 |
| Hommes | 14 | 8 | 11 | 11 | 2 | 4 | 15 | 8 | 10 | 8 | 5 | 96 |
| Femmes | 1 | 0 | 1 | 0 | 8 | 1 | 5 | 2 | 3 | 4 | 1 | 26 |
| valeur initiale | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 |
| valeur initiale genre | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |

| | Mkolo | Koza | Mogode | Gueme | Pitoea | waza | Mora | Kseri | Yagoua | Kaele | lagdo | Total |
|--|-------|------|--------|-------|--------|------|------|-------|--------|-------|-------|-------|
| nombre des personnes sensibiliser sur la promotion du bois légal | 50 | 15 | 39 | 40 | 30 | 30 | 42 | 79 | 45 | 37 | 120 | 527 |
| Hommes | 46 | 14 | 35 | 34 | 25 | 22 | 38 | 67 | 43 | 30 | 63 | 417 |
| Femmes | 4 | 1 | 4 | 6 | 5 | 8 | 4 | 12 | 2 | 7 | 57 | 110 |
| valeur initiales | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 275 |
| valeur initiales genre(Nombre de femmes) | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 55 |

En conclusion

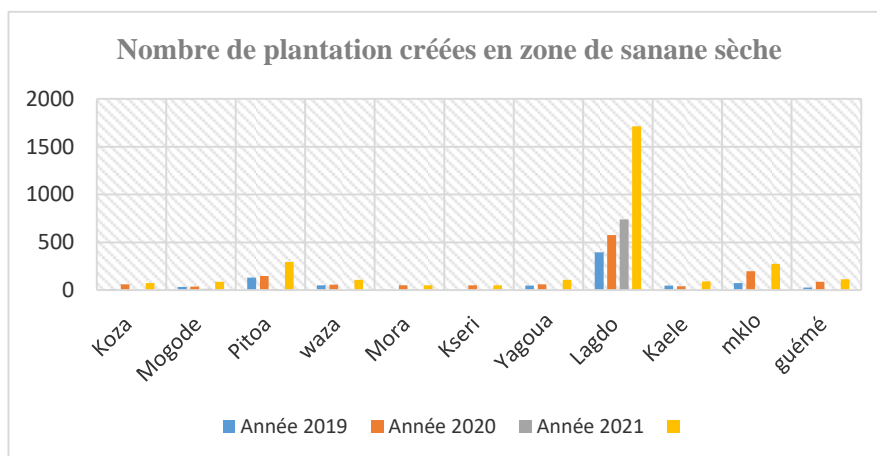
180 personnels communaux ont reçu une formation avec la participation de 50 femmes et 120 hommes avec l'appui des Services déconcentrés dont le MINFOF et le MINEPDED. Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire à laquelle ont pris part, 700 conseillers municipaux toutes zones confondues soit 200 femmes et 500 hommes. 4820 personnes dont 3268 hommes et 1719 femmes issus des villages riverains ont été sensibilisées sur la préservation de l'arbre et de la biodiversité 5290 personnes ont été sensibilisées et formées contre la divagation du bétail pour une proportion de 5000 hommes et 290 femmes. A l'observation nous notons que 52,5% des participants est constitué par l'agente féminine ; ceci s'explique par une participation accrue des femmes aux activités dans les zones de savane et sèche.

Résultat attendu 2.1 : les 1000 hectares de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 53 Mois. *IOV : 1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.*

A la fin du projet, nous notons que **3484,7ha ont été reboisés dans la zone de savane sèche sur un objectif de 1000 ha, 91.2 ha de vergers communautaires, les** plantations d'alignement de haie vive ont servi de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche. Les plantations d'alignement n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation des superficies. Pour les actions de regarnis, les pépinières ont été mise en place par les communes dans le but de remplacer les plants non vigoureux parallèlement, plus de 10 000 plants ont été distribué aux communautés pour la réalisation des activités

Tableau 4 : Nombre de plantation en zone de Savane sèche

| Nombre de plantations forestières créées en zone de savane sèche en ha | Koza | Mogodé | Pitoea | Waza | Mora | Kseri | Yagoua | Lagdo | Kaelé | Mklo | Guémé | Total |
|--|------------|--------|--------|------|------|-------|--------|-------|-------|------|-------|--------|
| | Année 2019 | 12 | 36,5 | 160 | 49 | | | 47,27 | 783 | 48 | 76,56 | |
| Année 2020 | 73,4 | 8 | 190 | 51 | 53 | 28 | 77 | 689 | 43 | 200 | 73 | 1485,4 |
| Année 2021 | 16 | 1,53 | | | | 60 | | 300 | | 24 | | 401,53 |
| Année 2022 | | | | | | | | 390 | | -41 | | 349 |
| | 101,4 | 46,03 | 350 | 100 | 53 | 88 | 124,27 | 2162 | 91 | 259 | 100,5 | 3484,7 |
| Valeur de référence | 60 | 100 | 200 | 40 | 50 | 50 | 40 | 300 | 50 | 100 | 60 | 1000 |



Graphique 1 : Nombre de plantations créées en zone sèche

En termes de superficie, la Commune de Mokolo, Kaelé et Mora ont été victimes de feux criminels sur certains de leurs sites.

Les différentes essences mise en terre dans les différents sites de 2019-2022 sont mentionnés dans le tableau ci-dessus et les différentes mesures prises. Il ressort de cette étude que les essences qui ont le plus grand diamètre et la plus grande hauteur sont classées par ordre de grandeur : Le taux de réussite est évalué en comptant le nombre d'arbre en croissance sur chaque hectare et les paramètres dendrométriques prises sont en conformité avec les normes d'intervention en zone de savane sèche. La hauteur moyenne de certaines espèces sur les sites aujourd'hui serait de :

- *Anacardier*, avec 2,5 – 15 cm de diamètre et 1 – 3 m de hauteur
- *Neemier*, avec 1 – 15 cm de diamètre et 1 – 5,5 m de hauteur
- *Acacia Senegal*, avec 0,8 – 12 cm de diamètre et 0,2 – 2,5 m de hauteur
- *Acasia nilotica* : avec 0,5 – 5 cm de diamètre et 1 – 1,5 m de hauteur
- *Manguifera indica* (Manguier), *Tamarindus indica* (Tamarinier)
- *Psidium guajava*(Goyavier)

En ce qui concerne la distribution des plants aux groupes communautaires et associatifs/particuliers pour le reboisement et la création des plantations ou des vergers privés, la plupart de ces vergers n'ont pas été pris en compte durant cette dernière évaluation à cause de la répartition et de l'éloignement des sites de ces particuliers. Durant l'évaluation des superficies dans la Commune de Lagdo, on enregistre au total 91,2 hectares appartenant à 26 producteurs (sur les 574 que compte Lagdo) et à 12 GICs/Coopérative (sur 35) et associations avec un taux de réussite moyenne de 57% (Tableau 5).

| N° | Bénéficiaire | Responsable | Localité | Plants fournis par le projet | Superficie reboisées | Taux de réussite |
|----|---|-----------------|----------|------------------------------|----------------------|------------------|
| 1. | Association des Jeunes Actifs et Volontaires pour la Protection de l'Environnement de Lagdo (AJAVPEL) | Sali Gilbert | Lagdo | 1800 | 11, 2 ha | 42% |
| 2. | Association pour le Reboisement | Sobnone Michel | Lagdo | 1500 | 8 ha | 56% |
| 3. | Les producteurs de Lamordé-Lagdo « dynamique » | Djanabou | Lagdo | 1000 | 7,5 ha | 22% |
| 4. | Amicale des jeunes volontaires de Lagdo | Bokodi Zacharie | Lagdo | 300 | 2,5 ha | 71% |
| 5. | Coopérative simplifié Neebam Djamou | Mme DAMA | Lagdo | 2000 | 13,5 ha | 38% |

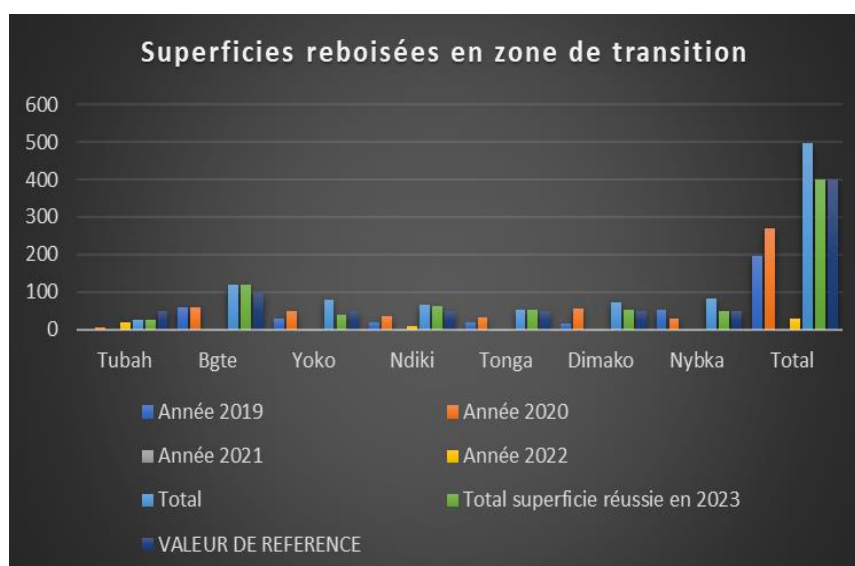
| | | | | | | |
|--------------|---|-----------------|------------|--------------|----------------|------------|
| 6. | Association des jeunes solidaires de Lagdo | Adoum Maila | Lagdo | 1200 | 10,5 ha | 43% |
| 7. | Groupe des producteurs du riz de Gounougou | Nenba Sioumo | Gounougou | 180 | 1,5 ha | 65% |
| 8. | GIC agro-éleveurs « jeunesse mai ns unies » | Djoba Wannamou | Gounougou | 500 | 3,25 ha | 54% |
| 9. | Sembé cougal | Bello Yerima | Gounougou | 500 | 4 ha | 50% |
| 10. | Allah wallounarral | Beladji Bagui | Gounougou | 400 | 2,5 ha | 74% |
| 11. | Débrouillards | Vagai Guimbirke | Gounougou | 200 | 1,75 ha | 84% |
| 12. | PRONOCAM | MAMA Abakaï | Madagaliré | 2000 | 15 ha | 85% |
| TOTAL | | | | 11580 | 91,2 ha | 57% |

Tableau 5 : Plantations privées dans la Commune de Lagdo

Résultat attendu 3.1 : les 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 53 mois. IOV : 400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.

Tableau 6 : Nombre de plantation en zone de transition

| Nombre de plantations forestières créées en zone de transition (ha) | Tubah | Bgte | Yoko | Ndiki | Tonga | Dimako | Nybka | Total |
|---|-------|------|------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Année 2019 | 0 | 60 | 30,5 | 19,5 | 18 | 15 | 54 | 197 |
| Année 2020 | 6,5 | 59 | 50 | 35,5 | 33 | 56 | 29 | 269 |
| Année 2021 | | | | | | | | |
| Année 2022 | 20 | | | 10 | | | | 30 |
| Total | 40 | 119 | 80,5 | 65 | 53 | 71 | 83 | 496 |
| Total superficies réussies en 2023 | 40 | 109 | 40 | 63 | 52 | 61 | 50 | 415 |
| VALEUR DE REFERENCE | 50 | 100 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 400 |



Graphique 2 : superficie reboisée en zone de transition

Jusqu'au mois de Mai 2023, **496 ha ont été plantés en plein** et **40700m de plantation d'ornementales** mises en place en zone de transition. Une évaluation en **Mai 2023** permet d'avoir **415 ha** de superficie réussite, soit 80.94% de superficies réussies. La réduction de la superficie totale est le

fait de feux criminels avec l'intensification de la sécheresse et également les attaques par les termites qui ont persistées malgré le traitement appliqué. Le projet a produit des plants et distribué aux groupes communautaires, associatifs et particuliers pour reboiser et créer leurs propres vergers, ces plantations ou vergers privés n'ont pas été pris en compte durant l'évaluation.

Résultat attendu 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal. IOV : D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.

Le projet a appuyé directement les communes pilotes dans le sens de la gestion durable de leurs espaces forestiers communaux ceci en accompagnant ces communes vers l'approvisionnement durable du marché domestique en bois légal.

Cette activité a consisté à accompagner de 08 communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et l'opérationnalisation d'un point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations

Les résultats obtenus au terme de l'action sont les suivants :

Tableau 7 : résultats obtenus de l'activité approvisionnement en bois légal

| Zone de Savane Sèche | Mkolo | Koza | Mogode | Gueme | Pitoa | waza | Yagoua | Lagdo | Total |
|---|-------|------|--------|-------|-------|------|--------|-------|-------|
| Nombre de point officiel d'approvisionnement du bois de chauffe par la commune au bénéfice des populations | 3 | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 1 | 3 | 14 |
| Nombre de vendeurs de bois sensibilisé des 08 Communes de la zone de savane sèches sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente | 25 | 36 | 42 | 46 | 55 | 26 | 29 | 43 | 302 |
| Hommes | 16 | 28 | 29 | 42 | 53 | 18 | 13 | 35 | 234 |
| Femmes | 9 | 8 | 13 | 4 | 2 | 8 | 16 | 8 | 68 |
| Nombre de personnes formé sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables. | 25 | 45 | 30 | 46 | 30 | 27 | 29 | 70 | 302 |
| Femmes | 9 | 37 | 1 | 4 | 1 | 8 | 13 | 54 | 127 |
| Hommes | 16 | 8 | 29 | 42 | 29 | 19 | 16 | 16 | 175 |
| Nombre de plate-forme de gestion participative du bois dans 08 Communes de la zone de savane sèches et 04Z communes de la zone de transition | 11 | 9 | 10 | 10 | 20 | 15 | 10 | 11 | 96 |
| Hommes | 7 | 8 | 8 | 8 | 19 | 10 | 8 | 7 | 75 |
| Femmes | 4 | 1 | 2 | 2 | 1 | 5 | 2 | 4 | 21 |

| Zone transition | Bgte | Ndiki | Nybka | Dimako | Total |
|---|------|-------|-------|--------|-------|
| Nombre de vendeurs de bois sensibilisé 04 communes de la zone de transition sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente | 50 | 50 | 107 | 55 | 262 |
| Hommes | 45 | 46 | 64 | 50 | 205 |
| Femmes | 5 | 04 | 43 | 5 | 57 |
| Nombre de point officiel d'approvisionnement du bois de chauffe par la commune au bénéfice des populations | 1 | 1 | 3 | 1 | 6 |

| | | | | | |
|---|----|----|-----|----|-----|
| Nombre de personnes formé sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables. | 48 | 50 | 107 | 55 | 260 |
| Hommes | 40 | 46 | 64 | 50 | 200 |
| Femmes | 8 | 04 | 43 | 5 | 60 |
| Nombre de personnes constituant la plate-forme de gestion participative du bois dans 08Communes de la zone de savane sèches et 04communes de la zone de transition | 15 | 12 | 15 | 11 | 53 |
| Hommes | 9 | 8 | 10 | 10 | 37 |
| Femmes | 6 | 4 | 5 | 1 | 16 |

Cette activité a permis d'identifier 20 sites officiels d'approvisionnement du bois de chauffe sur l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites dans les 04 communes de la zone de transition.

D'après le tableau ci-dessus les différentes activités ont permis de toucher une cible estimée à 1212 personnes parmi lesquelles 212 femmes et 1000 hommes.

Aucune difficulté majeure n'a été identifiée dans la réalisation de cette activité avec le renforcement des capacités des agents communaux

Résultat attendu 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement. IOV : Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.

Au moins 95% des clauses contractuelles sont exécutées par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action à ce jour.

Résultat attendu 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 53 mois.

Au moment de la rédaction de ce rapport, toutes les Communes ont achevé leurs activités de mise en terre des plants, d'entretien et se préparent à assurer la pérennisation des actions. Au total, 496 ha ont été plantés et regarnis-en plein et 40 700 m de plantation d'ornementaux en zone de transition.

Aux vues des résultats obtenu à savoir le reboisement de **415 ha** de plantation réussie sur les 400 ha attendus, et au vu des travaux d'entretien des espaces reboisés et des différentes campagnes de sensibilisation sur l'importance du projet et de l'implication des populations bénéficiaire dans la préservation des espaces reboisés qui leur sont confiés, nous pouvons affirmer que l'indicateur d'au moins 70 % de plants en pleine croissance à la fin du projet sera atteint.

2.2.1-Produits réalisés

Les opérations de plantation ont été réalisées sur des sites reconnus comme des territoires Communaux ou communautaires, c'est-à-dire juridiquement ou administrativement sécurisés. Des réunions de concertation ont été tenues et des procès-verbaux impliquant les autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les populations riveraines pour l'usage des sites communautaires sont disponibles.

Compte tenu du fait que la meilleure protection des nouveaux boisements est celle qui est assurée par les populations riveraines elles-mêmes, l'Action a encouragé des projets pilotes de plantations locales et des plantations sur des espaces publics (Ecoles primaires, Lycées, Centres de santé, Chefferies, etc.). Les Communes ont également contribué aux activités par des financements directs en numéraire et en nature.

Produit 1.1 : Les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.

Les sites de reboisement sont géo référencée et les entretiens et la sécurisation sont assurés par les Communes bénéficiaires à travers des appuis financiers et de la subvention de l'Action. Les

partenaires des Communes et les communautés riveraines sont impliqués à travers des contributions en numéraire et en nature sur le terrain. Les contreparties mobilisées ne sont pas moins négligeables. Car, elles contribuent à renforcer les dispositifs mis en place par l'Action pour garantir la pérennité et la durabilité sur le terrain.

Produit 2.1. : 1000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.

Au terme du projet, **3484,7 ha ont été plantés en plein, 91.2 ha de plantations privées et 52 684 m** de plantations d'alignement servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche ont été livrées et sont entretenues par les cultures intercalaires et sécurisées.

Produit 3.1. : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.

496 ha de plantations en plein et 40 700 m de plantation d'alignement à vocation ornementale ont été livrés et sont entretenues par les cultures intercalaires et sécurisées.

Produit 4.1. : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.

Le projet a appuyé directement les communes pilotes dans le sens de la gestion durable de leurs espaces forestiers communaux ceci en accompagnant ces communes vers l'approvisionnement durable du marché domestique en bois légal. Cette activité a consisté à accompagner 08 communes de la zone de savane sèche et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et l'opérationnalisation d'un site officiel d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations ce produit est atteint

Produit 5.1. : Bonne gouvernance du projet

Quasiment toutes les trois procédures de marché ont été exécutées. Un (01) rapport financier correspondant à la période de reporting et annexé au présent rapport sera soumis à la CAON pour pré validation avant sa transmission à la Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun. Le taux d'exécution financière du contrat de subvention **au 18 mai est de 100 %**.

L'intégration des questions transversales dans la mise en œuvre de l'Action

Plusieurs réunions d'information et de sensibilisation des populations locales se sont tenues dans les villages des Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, sur certaines questions transversales telles que : la viabilité environnementale², la lutte contre le VIH/SIDA, la protection des minorités et la promotion des droits de l'homme, la lutte contre la Covid-19, le changement climatique, l'importance de la restauration, le développement de chaînes de valeurs et les bonnes pratiques agricoles.

2.2.3- Les effets attendus de l'Action

Les effets induits par l'Action à travers le projet reboisement 1400 ha, sont les suivants :

- Le projet a contribué au développement des plantations ligneuses et fruitières dans les Communes des zones sèches et de transition écologique, l'action a permis de restaurer des réserves dégradées et de créer de nouvelles forêts ;
- L'action a créé plus de 20 000 emplois³ temporaires dans une zone de fragilité écologique et de pauvreté avancée ;

² Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/europOde> . scanne ce lestes derniers bulletin et envoie à mama et à etienne via whatsapp/id/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

³A court terme : faire travailler à court terme les pépiniéristes privés et les pépiniéristes municipaux. Créer des emplois temporaires pour toutes les activités de transport, défriche, piquetage, trouaison, plantation, arrosage, protection, surveillance, entretien, etc. La majorité des emplois temporaires créés sont assurés par des villageois riverains des zones de plantation. Des emplois qualifiés permanents sont créés (ou confortés) au niveau de la cellule de foresterie communale, et au niveau des activités de surveillance, entretiens et de sécurisation.

- On note une amélioration de la gouvernance forestière par les collectivités territoriales décentralisées et la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier ;
- L'exploitation des produits ligneux et l'exploitation des produits non-ligneux (fruitiers notamment) s'organisent très bien actuellement
- Les compétences des Communes, des ONG locales et des particuliers ont été renforcées ;
- Le cadre de vie par les plantations en concessions privées sous la responsabilité des familles et des Mairies ont été améliorés ;
- La perception des innovations a été positive dans la mesure où le projet est passé d'une méthode traditionnelle à une méthode plus améliorée. Comparativement aux anciennes techniques et grâce à l'implémentation du projet, les bénéficiaires se sont appropriés des nouvelles techniques (production des plants de qualités, piquetage, trouaison, mise en terre, arrosage, traitement phytosanitaire, protection individuelle et surveillance)
- Les services techniques dédiés à la foresterie dans les Communes cibles ont été formés et outillés

2.3. ACTIVITES

Rappel des activités liées au Résultat 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.

Activité 1.1.1 : Formaliser les partenariats avec les Communes retenues

Sous-activité 1.1.1.1 : finaliser la procédure de sélection des Communes ;

Sous-activité 1.1.1.2 : identifier les partenaires locaux compétents pour appuyer les Communes ; formaliser les partenariats entre les parties prenantes ;

Sous-activité 1.1.1.3 : installer et former les cellules de foresterie communale.

Cette activité est réalisée dans sa totalité. On a la formalisation du mémorandum d'entente avec les 18 Communes du projet dès le début, les mémorandums d'entente avec les établissements scolaires, les centres de santé pour le reboisement, les entreprises (AFCOM), les groupes associatifs et les particuliers pour la création des vergers, les entretiens et la sécurisation des arbres plantés.

Activité 1.1.2 : Faire un état des lieux des sites à reboiser

Sous-activité 1.1.2.1 : visiter les sites ; cartographier ; évaluer les conditions physiques et environnementales ;

Sous-activité 1.1.2.2 : proposer un schéma approprié de plantation y compris la satisfaction des besoins en eau ; la sécurisation des parcelles, la lutte antiérosive.

L'équipe technique du CTFC avait effectué plusieurs missions de visite et d'identification des sites dans toutes les Communes bénéficiaires. Au terme de ces dernières, des rapports de mission, les rapports d'état des lieux ont été produits et les sites retenus ont été géoréférencés et cartographiés.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés lors de la réalisation de ses missions d'état des lieux avec comme risque identifié, la réalisation des plantations sur des espaces sécurisés :

- Les hésitations des Elus et certaines communautés riveraines sur le choix des sites ;
- Les conflits fonciers observés ;
- Les difficultés à tracer les couloirs de transhumance autour des sites ;
- Les contraintes de sécurisation des parcelles et de satisfaction des besoins en eau ;
- L'attitude bloquante de certains receveurs municipaux.

L'Action a adopté certaines mesures en collaboration avec les Communes pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- Les campagnes sensibilisation et d'implications des parties prenantes ;
- L'identification des sites ayant reçu l'adhésion de toutes les parties prenantes ;
- La réalisation des schémas de sécurisation des parcelles et de satisfaction des besoins en eau ;

Activité 1.1.3 : Elaborer 2 études sur les modèles de rentabilité des plantations dans les 2 zones du projet.

*Sous-activité 1.1.3.1 : constituer un échantillon de référence par grandes zones écologiques ;
Sous-activité 1.1.3.2 : élaborer les TdR ; exécuter l'étude sur le modèle de rentabilité de plantation en zone de savane sèche et en zone de transition ; présenter les résultats au CTFC et aux Communes.*

Deux Assistants techniques externes ont été commis pour appuyer l'Action auprès de l'équipe du CTFC, pour produire deux études sur la rentabilité de la filière fruitière (Anacardier) au Cameroun et particulièrement en zones de transition et de savane sèche. La deuxième étude sur les modèles de rentabilité des plantations dans la zone de savane sèche est finalisée et le rapport est disponible et vulgariser avec des fiches techniques.

Pas de difficulté majeure rencontrée

Activité 1.1.4 : Sensibiliser et former les Conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire.

Sous-activité 1.1.4.1 : élaborer les modules de formation ;

Sous-activité 1.1.4.2 : organiser les formations à l'occasion des sessions du Conseil Municipal dans toutes les Communes partenaires.

Sous-activité 1.1.4.3 : former les responsables techniques communaux et les Organisations locales à la maîtrise des itinéraires sylvicoles.

En prélude aux formations pratiques de type « *Learning by doing* » organisées lors des missions de terrain du CTFC, des agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED, responsables techniques communaux, pépiniéristes locaux et OSC locales ont été formés et sensibilisés et ainsi que des communautés riveraines des sites de plantations

Pas de difficulté majeure rencontrée car tous ont pris conscience de l'importance du projet

Activité 1.1.5 : Communiquer sur les activités du projet

Sous-activité 1.1.5.1 : préparer et valider un plan de travail annuel budgétisé ;

Sous-activité 1.1.5.2 : lancer les campagnes d'affichage, Relations presse, Vitrine sur Site web ACFCAM et Facebook, Campagnes d'information, de sensibilisation, réunion de formation, panneaux d'affichage dans les mairies.

En vue d'atteindre les résultats de cette activité, plusieurs activités de communication ont été réalisées. Le CTFC a organisé 3 ateliers à Yaoundé avec les médias pour informer et communiquer auprès du grand public nationale et internationale sur la réalisation et les résultats du projet Reboisement 1400. Hormis les plaques informatives, les réalisations sur le plan de la visibilité et d'information sur le projet ont porté sur :

- Deux ateliers ont été organisés à Maroua en vue de lancer la campagne sylvicole 2019 et 2021 ces ateliers avaient également permis de sensibiliser et de renforcer les capacités des élus locaux et responsables communaux de 12 communes cibles du septentrion et des sectoriels ; Un atelier a été organisé à Tonga en partenariat avec FERMAGRIC pour promouvoir la culture, les opportunités et les perspectives de noix de Cajou et la lutte contre l'immigration clandestine des jeunes.
- Un atelier de capitalisation a été organisés à Maroua pour capitaliser les acquis, les difficultés et les leçons apprises en mai 2023.
 - Publication d'article dans la presse 55 au total ;
 - 95 Interventions dans les séminaires d'information ;
 - 8 publications par type de support au niveau national et sous régional ;
 - Et enfin 60 présentations publiques sur le programme.
 - Près de 11 000 000 de visiteurs de la page web
 - Les reportages photos et vidéos dans les réseaux sociaux Facebook (<https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>), YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nIj0jib9dVnMQ>) et WhatsApp, mettant en valeur les résultats de l'Action dans toutes les Communes cibles ;
 - L'administration et l'animation de la plateforme WhatsApp, regroupant tous les acteurs de la mise en œuvre et du suivi des activités de l'Action ;
 - L'administration du site web de l'ACFCAM/CTFC (www.foretcommunale-cameroun.org) ;

- La production et l'implantation des panneaux de signalisation du projet à proximité des sites de reboisement des Communes bénéficiaires ;
 - Une réunion de sensibilisations des conseillers Municipaux et des communautés locales sur l'éducation environnementale, la sécurisation et protection des plantations et sur les aspects genres et VIH a été effectué dans chaque commune du projet
 - Enfin, les Communes bénéficiaires ont organisé plusieurs réunions d'information et de sensibilisation lors de leurs opérations de reboisement (mise en place des pépinières, délimitation des sites de reboisement, défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre, regarnis des sites reboisés en 2019 et 2020, 2021 et 2022), ensuite elles ont identifié elles-mêmes des communautés riveraines et autres parties prenantes locales pour faire la promotion de l'Action et susciter un plus grand intérêt des groupes cibles
- Sur le plan internationale, cinq (05) événements promotionnels de l'Action :
- La Conférence des parties des villes d'Abidjan organisé par la ville de Paris tenue du 28 Juin au 2 Juillet 2022 ;
 - Le congrès mondial de l'UICN tenu à, Marseille en France ;
 - La rencontre internationale sur la préservation des forêts d'Afrique centrale tenue à Paris du 6 Octobre 2021 ;
 - L'Assemblée générale des communes d'Afrique centrale tenu à Libreville sur la foresterie urbaine avec l'appui de l'association internationale des maires francophones

Pas de difficulté majeure rencontrée

Rappel des activités liées au Résultat 2.1 : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 53 mois

Activité 2.1.5 : Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations.

Sous-activité 2.1.5.1 : selon les cas, installation/consolidation des clôtures ; création/entretien des pare-feu ; gardiennage permanent ;

Sous-activité 2.1.5.2 : arrosage des jeunes plants ; traitements phytosanitaires ; surveillance des feux ; organiser les regarnis, etc. ;

Sous-activité 2.1.5.3 : mobiliser/organiser les agriculteurs riverains pour des cultures intercalaires ; organiser la parcellisation et la distribution des terres ; faire signer des conventions d'usage à durée déterminée.

Durant les deux premières années, les plantations ont été mise en place et à partir de la troisième année il était prévu les activités d'entretien. Ces activités d'entretiens ont été suivies et réalisées sur tous les sites et continueront de se poursuivre sur l'ensemble des sites à fin d'assurer la pérennisation. Les entretiens se sont réalisés de la manière suivante :

- Erigir les haies mortes autour des parcelles et sites reboisés ;
- La protection individuelle des plants ;
- Défrichage total des sites ;
- Le gardiennage permanent des sites ;
- Effectuer l'arrosage des jeunes plants ;
- Réaliser les traitements phytosanitaires ;
- Effectuer les opérations de regarnis ;
- La mise en place des pare feux et sensibiliser contre la divagation du bétail et la transhumance
- Assurer le fonctionnement continue de la pépinière.

Dès le lancement des opérations de reboisement, les communautés riveraines des Communes bénéficiaires ont été mobilisées, pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres. Les linéaires de clôture se sont faits dans certaines Communes au même moment que les opérations de piquetage et de trouaison. Grâce au partenariat local entre les Communes bénéficiaires et les agriculteurs locaux, l'Action a appuyé les opérations de reboisement (défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre) effectuées par ces agriculteurs locaux et intensifiera cette collaboration pour assurer les

opérations d'arrosage et de sécurisation des nouvelles et anciennes plantations. Le système d'arrosage était réalisé en majorité par les femmes, le regarnis et le suivi permanent des plants à travers la mise en place des forages, l'aménagement des points d'eau, l'utilisation des tricycles. Préalablement, l'Action a accompagné les Communes bénéficiaires dans leurs campagnes de sensibilisation des populations locales, animées par des personnes ressources comme les Conseillers municipaux, les sectoriels concernés (MINFOF, MINEPDED, MINATD, MINDDEVEL), des Chefs traditionnels sur la lutte contre les feux de brousse, la divagation du bétail sur les espaces reboisés et certains aspects transversaux sur la promotion des droits de l'homme, les droits de l'enfant et des minorités, l'égalité entre les hommes et les femmes, la viabilité environnementale, l'implication budgétaire des exécutifs communaux, la lutte contre le VIH/SIDA, la lutte contre la Covid-19, etc.

Le traitement phytosanitaire : le suivi permanent permet d'observer et de détecter à temps les pathogènes qui affectent les plants et d'y administrer un traitement biologique à travers l'utilisation de bourses de vache, les feuilles du Nimier le jus du piment qu'on asperge ou pulvériser sur les plants. L'utilisation des composés et de bourse de vache et des engrais pour la fertilisation et l'enrichissement des sols des sites reboisés et la croissance des arbres.

Pour assurer la mise en défend des sites reboisés et la protection des jeunes plants, les Communes cibles ont recruté des gardiens parmi les riverains, afin de lutter contre la transhumance des animaux, la pénétration clandestine des personnes et empêcher le pacage dans les sites reboisés. Le choix a été fait d'implanter les couloirs de transhumance, les clôtures avec des fers barbelés pour prévenir les dents de bétails. La protection autour des plants pour prévenir les animaux en divagation et les actes de vandalisme. Elles ont aussi mis en place des pare-feux pour faire face aux feux de brousse. Par ailleurs, elles ont pratiqué le sarclage sur au moins 1 m de rayon, afin d'éviter la concurrence herbacée.

Dans le cadre des opérations d'arrosage des plantations agroforestières des *Acacia nilotica*, *Acacia polyacantha*, anacardiens, *Cassia siaméa*, *acacia Sénégal*, *Balanites*, tamariniers et de *Neem*, plantations agroforestière des *Anacardium occidentale* de Goyaviers, Manguiers, Citronniers, *albizia leubek*, créées par les communes de zone de savane sèche, l'arrosage a consisté à appliquer deux fois de l'eau sur chaque plant par semaine soit 8 fois en un mois et ceci sur une période de 06 mois (Novembre-Avril). L'approvisionnement en eau sur les sites Communaux a été assuré par des tricycles pouvant transporter jusqu'à de 36 bidons chacun. De même, les opérations de traitements phytosanitaires ont été suivies pour éviter les attaques contre les insectes et les chenilles pendant la saison sèche. Pendant le défrichage, les plants vivants ont été recensés aux fins de connaître le nombre de pied par hectare et le taux de survie des plants dans chaque site. Les activités d'entretien se répartissent selon le calendrier qui suit :

| Activités d'entretien | Période de mise en œuvre |
|---|---------------------------------|
| Sarclage | Novembre -décembre |
| Création des pare-feu | Novembre -décembre |
| Traitement phytosanitaire des plants | Novembre -décembre |
| Gardiennage | Novembre-Juin |
| Arrosage | Février-Mai |

Les communes ont mis en place sur leur fond propre des pépinières donc l'objectif était de remplacer les plants non vigoureux et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie, dans ce contexte dans l'ensemble des communes de la zone de savane sèche, 166 650 plants répartis dans le tableau 7 ci-dessus ont été produits

Tableau 8 : nombre de plants et espèces produit par les communes zone de savane sèche pour les activités de regarnis et de distribution au niveau communautaire

| Espèces | Mogodé | Mokolo | Koza | Mora | waza | Kousseri | Guémé | Yagoua | Pitoea | Lagdo | Yagoua | TOTAL |
|-----------------|-------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| neem | 900 | 0 | 6000 | 2000 | 500 | 2000 | 600 | 600 | 3000 | 15000 | 2000 | 32600 |
| tamarinier | 0 | 0 | 2000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2000 |
| anacarde | 3200 | 13500 | 7500 | 2000 | 1900 | 6000 | 8000 | 8000 | 2000 | 50000 | 10000 | 112100 |
| Balanites | 0 | 0 | 2000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2000 |
| Baobabs | 0 | 0 | 1000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1000 |
| Acacia nilotica | 0 | 0 | 500 | 2000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2500 | 0 | 0 | 5000 |
| Acacia Senegal | 0 | 0 | 500 | 0 | 0 | 1000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1500 |
| Manguiers | 60 | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 160 |
| Goyaviers | 0 | 0 | 150 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 150 |
| Cassia siamea | 4340 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 600 | 600 | 1300 | 0 | 0 | 6840 |
| Moringha | 800 | 0 | 0 | 0 | 800 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1600 |
| Citronnier | | | | | | | | | 1200 | 0 | 0 | |
| Papayer | 500 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 500 |
| TOTAL | 9800 | 13500 | 19750 | 6000 | 3200 | 9000 | 9200 | 9200 | 10000 | 65000 | 12000 | 166650 |

Au terme de cette activité d'entretien les résultats obtenus ont été la suivante :

- Nombre de plants vivants par hectare supérieure à la valeur initial ;
- Taux de survie des plants dans chaque site à plus de 80% ;
- Le gardiennage du site effectif sur la grande majorité
- Haies mortes constituées des branches des épineux érigées autour des sites (périmètre de haie et ou distance totale connue) ;
- Sécurisation individuelle des plants réalisée ;
- Arrosage des jeunes plants effectué ;
- Traitements phytosanitaires menés
- Paillage établi autour des plants,
- La tenue de la statistique des plants viables et définition du taux de survie de site effectuées.
- Des réunions de sensibilisation sur les thèmes liés à : lutte contre le VIH/SIDA, viabilité environnementale, la lutte contre les changements climatiques, l'égalité entre les hommes et les femmes, la promotion des droits de l'homme, la jeunesse, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la démocratie et la bonne gouvernance ont été organisées et tenues,

L'Action a été confrontée à quelques difficultés durant la période allant du mois de Décembre à Mai 2023 liées au changement climatique, à la mobilisation des agriculteurs riverains pour des cultures intercalaires avec comme risque identifié, le problème foncier :

- La réticence de certaines populations riveraines ;
- La présence des animaux en divagation à proximité et à l'intérieure de certains sites ;
- L'incivisme de certains individus ;
- Recrudescence de la sécheresse ;
- Rareté/tarissement des points d'eau ;
- Feux de brousse criminel manifeste par les inconnus ;
- Introduction manifeste de nuit du bétail dans les sites reboisés ;
- Divagation du bétail sur les espaces reboisés ;
- Retour tardif des pluies ;

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- La mise en place des pare feux autour des plantations (5 à 7 mètres de largeur) ;
- La sensibilisation des populations riveraines et des propriétaires du cheptel, avec l'accompagnement des autorités administratives locales ;
- Incitation de la commune à se rapprocher des services domaniaux pour la sécurisation foncière des sites reboisés
- Dotation des communes de subvention pour entretenir les parcelles reboisées

- Dotation de certaines Communes en tricycles pour le transport.
- Démarrer toutes les opérations de reboisement au mois de juillet pour faire face au stress hydrique ;
- Utiliser les déjections des animaux pour protéger les plantes contre les petits et gros ruminants ;
- Renforcer la sensibilisation des élites locales et agro-éleveurs sur le terrain ;
- Responsabiliser les agro-éleveurs propriétaires des champs dans les sites reboisés par groupe de 5 à 10 personnes pour résoudre le problème des gardiens de mauvaise foi et sans scrupule.

Activité 2.1.6 : Communiquer sur les activités de la création des plantations forestières.

Sous-activité 2.1.6.1 : sensibiliser, tenir des réunions, informer ;

Sous-activité 2.1.6.2 : lancer des campagnes d'affichage dans les mairies + médias. Réunions d'information des populations riveraines.

L'activité de communication est dynamique sur le terrain. Quelques petits ajustements ont été apportés sur le site web pour renforcer la visibilité de la subvention de l'Union Européenne. Toutefois, le risque lié à l'insuffisance d'implication des acteurs locaux, aurait pu compromettre l'exécution de cette activité au cas où elle n'était pas prise en compte au moment de la mise en œuvre des activités. Pour gérer ce risque, les activités de communication sont systématiquement intégrées dans les PTAB et les TdR des Communes bénéficiaires et du CTFC.

Par ailleurs, l'ACFCAM/CTFC anime de façon permanente, le site web avec près de 11 Millions de Visiteurs, les plateformes des réseaux sociaux Facebook, YouTube et WhatsApp dédiées à l'Action et communique avec le grand public, les médias locaux et nationaux pour une meilleure lisibilité de l'action de l'Union européenne. Des plaques de signalisation du projet avec visibilité de l'Union européenne ont été installées dans presque tous les sites et dans toutes les Communes.

Activités liées au Résultat 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.

Jusqu'au mois de Mai 2023, 496 ha livrés avec 415 ha en croissance et 40700 m de plantation d'alignement à vocation d'ornementale en zone de transition sans prendre en compte les plantations et les vergers communautaires ou privés. Pour permettre un très bon entretien par le remplacement des plants mort le projet acheter au bénéfice de la commune de Tubah 10 600 plants pour permettre au comité de gestion des points d'eau d'entretenir les plants malgré la situation sécuritaire qui prévaut dans cette commune.

Les communes de la zone de transition ont produit par leur propre fond 13450 plants repartis dans le tableau ci-dessus pour continuer le regarnis et le soutien des vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie

Tableau 9 : nombre de plants et espèces produit par la commune pour les activités de regarnis et de distribution au niveau communautaire zone de transition.

| Espèces | Diki | Dimako | Tonga | Bagangté | Yoko | Nyambaka | TOTAL |
|-----------------|--------------|------------|----------|----------|----------|-------------|--------------|
| neem | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| tamarinier | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| anacarde | 6500 | 350 | 0 | 0 | 0 | 650 | 7500 |
| Balanites | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Baobabs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Acacia nilotica | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| Acacia Senegal | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Manguiers | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 250 | 250 |
| Goyaviers | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| orangers | 1000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1000 |
| cacaoyers | 4000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4000 |
| Citronnier | 250 | | | | | | |
| Mandarine verte | 350 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 350 |
| TOTAL | 12100 | 350 | 0 | 0 | 0 | 1000 | 13450 |

La mise en terre des arbres dès la première année, nécessite un suivi et des entretiens permanents sur une période de 3 ans. Cette étape est cruciale et importante pour la réussite des plantations d'arbres et semble être la plus coûteuse en termes de temps et de moyens mobilisés. Il s'agit surtout de l'Arrosage et de l'accès à l'eau, du traitement phytosanitaire, du regarni, du nettoyage du site, de la protection des arbres contre le vandalisme et la divagation du bétail, de l'apport des éléments fertilisants pour la croissance des arbres si nécessaire, de la mise en place des pare-feux et du gardiennage du site. Ces activités d'entretien se poursuivent sur les sites de reboisement de toutes les communes

L'Action dans les Communes de la zone de transition, a été confrontée aux mêmes difficultés rencontrées dans la zone de savane sèche.

Les risques qui auraient pu compromettre l'exécution des activités et les mesures de mitigation de ces risques dans la zone de transition, sont les mêmes qu'en zone de savane sèche.

Rappel des activités liées au Résultat 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal.

Activité 4.1.1 : Former les agents des Communes bénéficiaires sur le système de vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT dans la forêt communale.

Sous-activité 4.1.1.1 : accompagner les Communes pilotes à la mise en place des outils du système de suivi de la légalité.

Sous-activité 4.1.1.2 : tester les outils et les procédures sur le terrain.

Sous-activité 4.1.1.3 : former les Communes pilotes dans le suivi et le contrôle de l'origine du bois : le personnel communal (CPF, CFC, agent communal) formé, vérification de l'origine légale du bois.

Sous-activité 4.1.1.4 : s'assurer que le bois transporté est légal et respecte les obligations en matière de réglementation et de transport

L'ACFCAM/CTFC a saisi l'Union Européenne et à reformuler les activités de cette composante c'est dans ce contexte que le projet a plutôt appuyé directement les communes pilotes dans le sens de la gestion durable de leurs espaces forestiers communaux ceci en accompagnant ces communes vers l'approvisionnement durable du marché domestique en bois légal

Lire plutôt après modification

Activité 4.1.1 : Mise en place d'un point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe par la commune au bénéfice des populations

Sous-activité 4.1.1.1 : accompagner les communes bénéficiaires a l'identification et opérationnalisation d'un point de vente du bois. Publication d'une note de service ou délibération du conseil municipal

Sous-activité 4.1.1.2 : sensibiliser les vendeurs de bois sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente

Sous-activité 4.1.1.3 : former les communes bénéficiaires dans le suivi et le contrôle former le personnel communal (Comités Paysans Forêt –CPF-, agent communal) sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risque de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables.

Sous-activité 4.1.1.4 : mise en place d'une plate-forme de gestion participative du bois dans la commune.

En ce qui concerne la traçabilité et la légalité du bois, l'ACFCAM/CTFC a organisé dans les Communes cibles, une réunion de sensibilisation et de formation des conseillers Municipaux et des communautés locales sur l'éducation environnementale, la sécurisation et protection des plantations et sur les aspects genres. Il a accompagné 08 communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et l'opérationnalisation d'un point officielle (marché) d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations. Cette activité a permis d'identifier 08 sites officiels d'approvisionnement du bois de chauffe sur l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites dans les 04 communes de la zone de transition et environ 1212 personnes parmi lesquelles 212 femmes et 1000 hommes ont été formées et sensibilisées dans l'ensemble des Communes.

Les différents activités qui ont été misent en oeuvre au sein des 08 communes des zones de savanes sèches et 04 communes de transition permettront à court, à moyen terme et à long terme de lutter contre la deforestation périurbaine et l'exploitation anarchiques des savanes arborées et arbustives naturelles et favorisera la régénération naturelle.

Ils permettront aux communes de bien organiser l'approvisionnement en bois de leur marché domestique pour favoriser une exploitation plus durable qui respecte la législation en vigueur. Même si les communes ne sont pas elles-mêmes de grands producteurs de bois, notamment en zones sèches, elles doivent s'organiser dès à présent pour le devenir. En réalité, la cause de la déforestation périurbaine et, selon les zones, de la désertification est la demande urbaine en bois qui exponentielle.

Activité 4.1.2 : Communiquer sur la légalité du bois et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal.

Sous-activité 4.1.2.1 : programmer, tenir des réunions.

Sous-activité 4.1.2.2 : informé, lancer des campagnes d'affichage dans les mairies + radios locales + articles de presse + dépliants + panneaux + etc., réunions d'information des populations riveraines.

Cette activité a permis d'identifier 08 sites officiels d'approvisionnement du bois de chauffe sur l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites dans les 04 communes de la zone de transition et environ 1212 personnes parmi lesquelles 212 femmes et 1000 hommes ont été formées et sensibilisées dans l'ensemble des Communes.

Tableau 10 : Total hommes/femmes aux activités d'approvisionnement du marché domestique local en bois légal dans les zones de savane sèche et de transition

| | Zone de savane sèche | Zone de transition |
|--|----------------------|--------------------|
| Nombre de vendeurs de bois sensibilisés des 08 Communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente | 302 | 262 |
| Hommes | 234 | 205 |
| Femmes | 68 | 57 |
| Nombre de personnes formé sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables | 302 | 260 |
| Femmes | 127 | 60 |
| Hommes | 175 | 200 |
| Nombre de plate-forme de gestion participative du bois dans 08 Communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition | 96 | 53 |
| Hommes | 75 | 37 |
| Femmes | 21 | 16 |

Rappel des activités liées au Résultat 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.

Activité 5.1.1 : Mettre en place et coordonner l'équipe du projet.

Sous-activité 5.1.1.1 : constituer l'équipe dédiée au projet, mobiliser et attribuer les moyens

Sous-activité 5.1.1.2 : prendre en charge l'équipe du projet.

L'ACFCAM a renforcé son personnel avec l'arrivée d'un assistant technique pour la zone de savane sèche, d'une consultante Genre et VIH.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur la mise en place et la coordination de l'équipe du projet avec comme risque identifié, le retard dans le recrutement de certains personnels dédiés à l'Action :

- Les difficultés de formaliser le contrat de volontaire international. Tous les candidats approchés par la FNCoFor estiment que les zones d'intervention du projet constituent pour eux, des zones à risques.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- L'ouverture des candidatures de volontaire international (VI) aux européens d'origine camerounaise. L'ACFCAM avait suggéré, le remplacement du VI par des cadres locaux ou des Contrats de stage pour jeunes ingénieurs ;
- Des stagiaires ont été recrutés et déployés sur le terrain. Des assistants techniques ont été recrutés dans les Communes de Nyambaka, Yoko, Tonga, Mogodé, Mokolo, Pitoa pour la conduite et le suivi des activités du projet.
- Le recrutement d'un Assistant Technique au premier semestre 2021 pour la zone de savane sèche,
- Le recrutement d'un consultant genre et VIH,
- Le reste du personnel sera recruté au fur et à mesure des exigences de travail sur le terrain.
- Certaines communes ont engagé des consultants locaux à temps partiels pour les appuyer +
- Le recrutement des consultants/Organisations locales pour réaliser les rapports d'activités et de la capitalisation par les Communes du projet

Activité 5.1.2 : Acquérir le matériel, les équipements et les assurances.

Sous-activité 5.1.2.1 : préparer les documents de marché ;

Sous-activité 5.1.2.2 : gérer les procédures d'acquisition.

- L'ACFCAM a acquis tous ses équipements dédiés à l'Action. A l'heure actuelle l'ACFCAM a acquis un véhicule 4x4 dédié au projet.

Activité 5.1.3 : Suivre et évaluer, rendre compte des activités du projet.

Sous-activité 5.1.3.1 : rédiger les rapports trimestriels, semestriels, annuels (techniques et financiers) ;

Sous-activité 5.1.3.2 : rédiger le rapport de capitalisation et le publier.

Un plan de suivi-évaluation a été mis en place sur la base des indicateurs et des sources de vérifications mentionnées dans le cadre logique. Les indicateurs de résultats ont été identifiés et ont permis d'assurer un suivi de l'évolution des performances de l'Action, tandis que les indicateurs d'objectifs identifiés ont servi à évaluer l'Action elle-même et ses impacts sur le terrain. Ensuite un tableau de bord des activités a été conçu.

Des consultants ont été engagés sous la demande des Communes pour l'étude de la capitalisation des activités de projet de reboisement 1400 dans chaque commune avec toutes les parties prenantes impliquées dans le projet et produire un rapport de capitalisation.

L'atteinte globale des objectifs est mesurée en termes de superficie de plantations forestières communales créées ou restaurées, de surfaces reboisées dans les zones sèches et de transition écologique, ainsi que de formalisation du marché domestique local en bois d'origine légale.

Activité 5.1.4 : Auditer les dépenses, cautionner l'avance de démarrage, régler les frais financiers et les assurances

Sous-activité 5.1.4.1 : auditer les dépenses par l'Expert-comptable ;

Sous-activité 5.1.4.2 : régler la caution sur l'avance de démarrage ;

Sous-activité 5.1.4.2 : régler les frais financiers et les Assurances.

3 Audits ont été réalisés par le Cabinet KPMG en 2020, 2021 et 2022, et dont les rapports ne présentent aucune inéligibilité.

L'Action n'a pas été confrontée à des difficultés majeures

2.4. Matrice de cadre logique à jour

La matrice de cadre logique a évolué au cours de la durée de vie de l'Action (c'est-à-dire des activités). Des lignes supplémentaires pourront être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires pourront être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « Valeur actuelle »).

Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'Action.

Le cadre logique pourra être révisé en tant que de besoin (dans le respect des dispositions du point 9.4 des conditions générales).

| | <i>Chaîne de résultats</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Niveau de référence (Valeur et année de référence)</i> | <i>Cible (Valeur et année de référence)</i> | <i>Valeur actuelle* (Année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i> | <i>Source et moyen de vérification</i> | <i>Hypothèses</i> |
|----------------------------------|--|--|---|---|---|---|-------------------|
| <i>Impact (objectif général)</i> | Boiser/reboiser 1400 ha de superficies dégradées et déforestées, en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des Communes . | Au moins 70% des 1400 ha de nouvelles plantations forestières communales sont en croissance normale en 2022 dans les régions sèches et de transition écologique. | Pas de plantations en croissance dans les sites ciblés des zones sèches et de transition en 2017. | Au moins 1400 ha de plantations mises en place et entretenues dans 17 Communes jusqu'en 2022. | Après consolidation des données et chiffres recueillies sur le terrain auprès des 18 Communes, on note qu'endate du 20 mai 2023, 3484,7 ha ont été reboisés dans la zone de savane sèche sur un objectif de 1000 ha, et en zone de transition 496 reboisés sur un objectif de 400 ha, soit au total 3980,7 ha avec un taux de réussite supérieur à 70% constaté par diverses missions d'évaluation. En somme, l'action de l'Union européenne a servi de levier au niveau local pour mobiliser les communes et les communautés locales et les groupes associatives. La superficie totale cumulée à jour dans les deux zones d'intervention de l'Action sur des espaces dégradés a largement dépassé les objectifs du projet donc l'objectif initial était de 1400 ha sans incidence financière sur l'enveloppe de l'UE. Le nombre de plants mis en terre est 1 048 385 plants soit 210131 plants en 2019, 400449 Plants en 2020, 212805 plants en 2021 et 225000 plants jusqu'en Septembre 2022 (sans compter les plants distribués aux communautés), pour une main d'œuvre mobilisée cumulée estimée à 14645 personnes donc 3530 personnes mobilisée en 2019, 5750 personnes mobilisées en 2020, 4865 personnes en 2021 et 500 personnes en en date du 20 Septembre 2022, la majorité des espèces plantées était l'Anacardier, le Neem, le cassia siamea, le | Rapports de mission Rapports d'activités Comptes-rendus hebdomadaires Page Facebook Plateforme WhatsApp | Sans objet. |

| | Chaîne de résultats | Indicateur | Niveau de référence (Valeur et année de référence) | Cible (Valeur et année de référence) | Valeur actuelle* (Année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final) | Source et moyen de vérification | Hypothèses |
|--------------------------------------|--|---|--|---|---|---------------------------------|--|
| | | | | | gmelina, les agrumes, les fruitiers, acacia nilotica etc. | | |
| Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)] | Résultat direct 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux. | Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici 2019. | En novembre 2019, aucun agent communal formé dans les Communes bénéficiaires. | Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici fin 2019. | -180 personnels communaux ont reçu une formation avec la participation de 50 femmes et 120 hommes avec l'appui des Services déconcentrés du MINFOF et du MINEPDED - Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire. Au total 700 conseillers municipaux toutes zones confondues ont pris part aux formations soit 200 femmes et 500 hommes. -4820 personnes dont 3268 hommes et 1719 femmes ont été sensibilisées sur la préservation de l'arbre et de la biodiversité au profit des populations riveraines ; -5290 personnes sensibilisées et formés contre la divagation du bétail en donc 5000 hommes et 290 femmes. | Rapports de mission et de suivi | Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leurs permettent d'assimiler les formations reçues. |
| | Résultat direct 2.1 : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenues et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans. | 1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés. | En novembre 2018, au moins 100 ha de plantation forestière boisés sur les sites. | 1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés d'ici 2021. | les opérations d'arrosage des plantations agroforestières des Acacia nilotica, Acacia polyacantha, anacardiens ,Cassia siaméa ,acacia Sénégal, Balanites,tamariniers et de Neem, plantations agroforestière des Anacardium occidentale de Goyaviers, Manguiers, Citronniers, albizia leubek, créés par les communes de zone de savane sèche sont réalisées, l'arrosage a consisté à appliquer deux fois de l'eau sur chaque plant par semaine soit 8 fois en un mois et ceci sur une période de 06 mois (Novembre-Avril). L'approvisionnement en eau sur le site Communal a été assuré par un tricycle de 36 bidons. De même, les opérations de traitements phytosanitaires ont été suivies pour éviter les attaques contre les insectes et les chenilles pendant la saison sèche. La présence des gardiens en permanence sur les sites afin de lutter contre le vadalime, la divagation et la transhumance du bétail, le | Rapports d'activités. | Les plantations existantes sont intégrées dans le programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation. |

| | <i>Chaîne de résultats</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Niveau de référence (Valeur et année de référence)</i> | <i>Cible (Valeur et année de référence)</i> | <i>Valeur actuelle* (Année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i> | <i>Source et moyen de vérification</i> | <i>Hypothèses</i> |
|--|--|---|--|---|--|---|---|
| | | | | | feu de brousse et la mise en place des pares feux. Pendant le défrichage, les plants vivants ont été recensés aux fins de connaître le nombre de pied par hectare et le taux de survie des plants dans chaque site. les communes dans leur propre fond ont produits 166650 plants dans la zone de savane sèche ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie mais surtout engager des actions de regarnis | | |
| | Résultat direct 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans. | 400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées. | En Nov 2018, environ 50 ha de plantations forestières enrichies. | Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies dans les zones dégradées d'ici 2022. | Jusqu'au mois de Mai 2023 , 496 plantés en plein et 40700m de plantation d'ornementaux en zone de transition sont mis en terre et entretenu | Rapports d'activités. | Le programme intègre les plantations existantes dans les activités d'entretien et de sécurisation. |
| | Résultat 4.1 : le marché domestique est approvisionné en bois légal. | D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire. | En nov. 2018, moins de 15% de bois légal approvisionné sur le marché domestique. | Au moins 50% de bois légal approvisionné sur le marché local des Communes pilotes d'ici à 2022. | Le projet a appuyé directement les communes pilotes dans le sens de la gestion durable de leurs espaces forestiers communaux ceci en accompagnant ces communes vers l'approvisionnement durable du marché domestique en bois légal. Cette activité reformulée a permis d'accompagner 08 communes de la zone de savane sèches et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et l'opérationnalisation de point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations Cette activité a permis d'identifier 20 Sites officiels d'approvisionnement du bois de chauffe dans l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites | Copie des appels à manifestation d'intérêt des Communes cibles. | les acteurs du marché ont accepté d'intégrer le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes. |

| | Chaîne de résultats | Indicateur | Niveau de référence (Valeur et année de référence) | Cible (Valeur et année de référence) | Valeur actuelle* (Année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final) | Source et moyen de vérification | Hypothèses |
|----------|---|---|--|--|---|--|---|
| | | | | | dans les 04 communes de la zone de transition. Les différentes activités ont permis de toucher une cible estimée à 1212 personnes parmi lesquelles 212 femmes et 1000 hommes . | | |
| | Résultat direct 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement. | Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées. | En nov. 2018, aucun contrat signé. | Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées. | Au moins 95% des clauses contractuelles sont exécutées par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action à ce jour. | Rapports d'activités et d'évaluation. | Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers syvicoles et des engagements des cofinancements. |
| Produits | Produit 1.1 : les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations. | Montant du budget communal affecté à la gestion des forêts de plantation. | Entre 3 et 5 millions de FCFA /an de subvention pour seulement quelques Communes . | Affecter au minimum 10 à 20 millions de FCFA de budget annuel aux forêts de plantations par Commune. | Les Communes bénéficiaires ont mobilisé plusieurs apports en nature (salaires du personnel impliqué dans l'exécution des activités du projet, mise à disposition des plants, de la main d'œuvre locale, de la logistique, du transport, etc.) pour renforcer les dispositifs mis en place par l'Action et pour garantir la pérennité et la durabilité des activités menées sur le terrain. A la période de reporting les communes ont produit les communes dans leur propre fond ont produits 166650 plants dans la zone de savane sèche et 13450 plants dans la zone de transition ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie mais surtout engager des actions de regarnis | Copies des comptes administratifs, TdR, rapports d'activités et pièces justificatives. | Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisées ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités. |
| | Produit 2.1 : 1000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 53 mois avec un taux de réussite minimum de 60%. | Au moins 70% des 1 000 ha de plantations créées sont en croissance en 2022. | 100 ha. | 1000 ha de plantations dans les Communes cibles. | Jusqu'au mois de Mai 2023, 3484,7 ha plantés en plein, et 52 684 m de de haie vive servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche. Les activités d'entretien, de gardiennage, de mise en place de pare feu, de sensibilisation et de sécurisation en | Rapports de mission de suivi-évaluation. | Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisées ; les Communes et leurs partenaires |

| | <i>Chaîne de résultats</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Niveau de référence (Valeur et année de référence)</i> | <i>Cible (Valeur et année de référence)</i> | <i>Valeur actuelle* (Année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i> | <i>Source et moyen de vérification</i> | <i>Hypothèses</i> |
|--|---|---|---|---|--|--|---|
| | | | | | conduisent sur l'ensemble des sites de reboisement et se poursuivront même après le mois de mai 2023. Pour permettre un très bon entretien par le remplacement des plants morts le projet a acheté au bénéfice des communes entre janvier et Mai 2023, 20 sacs de 100 kg de semences d'anacardes et 30000 sachets ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie et surtout engager des actions de regarnis, les travaux de Gardiennage, d'ouverture d'une ligne autour du site pour le pare feu, l'arrosage et les traitements phytosanitaires des plants, par ailleurs les communes bénéficiaires ont produits leur propre plants. Le taux de réussite évalué à la date du dernier reportage est estimé à plus de 70 %. | | s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités. |
| | Produit 3.1. : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 53 mois avec un taux de réussite minimum de 70%. | Au moins 70% des 400 ha de plantations créées sont en croissance en 2022. | 50 ha. | 400 ha. | Jusqu'au mois de Mai 2023, 496 ha livrées et 40700 m de plantation d'alignement à vocation d'ornementale en zone de transition. Pour permettre un très bon entretien par le remplacement des plants morts le projet acheter au bénéfice de la commune de Tubah 10 600 plants pour permettre comité de gestion des points d'eau d'entretenir les plants malgré la situation sécuritaire qui prévaut dans cette commune A la période de reporting les communes de la zone de transition ont produit sur leur propre fond 13450 plants pour les activités de regarnis et distribution au niveau communautaires. Les activités d'entretien (mise place des pares feux, sensibilisation, traitement et de sécurisation) sont assurées sur les sites de reboisement de toutes les communes et se poursuivront après la date de Mai 2023. | Rapports de mission de suivi-évaluation. | Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisées ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités. |
| | Produit 4.1. : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du | Au moins 70% des Communes pilotes du projet ont un | 0 Commune pilote des zones sèches et de transition . | 07 Communes pilotes des zones sèches | Le CTFC a accompagné 08 communes de la zone de savane sèche et 04 communes de la zone de transition bénéficiaires à l'identification, la mise en place et | Copie des appels à manifestation | |

| | <i>Chaîne de résultats</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Niveau de référence (Valeur et année de référence)</i> | <i>Cible (Valeur et année de référence)</i> | <i>Valeur actuelle* (Année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i> | <i>Source et moyen de vérification</i> | <i>Hypothèses</i> |
|--|---|---|---|--|---|---|-------------------|
| | marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet. | système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique. | | et de transition d'ici à 2022. | l'opérationnalisation de points officiels d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations | d'intérêt et des contrats de prestation des Communes cibles. | |
| | Produit 5.1 : bonne gouvernance du projet | Nombre de procédures de marché validées Rapport ressources financières/activités Taux d'exécution financière et physique. | 0 | Nombre de procédures validées Taux d'exécution financière / an. | A la période de reporting du présent rapport narratif, toutes les trois procédures de marché ont été approuvées par la CAON, exécuté avec succès et l'ensemble de matériels réceptionnés et opérationnels | Copie des DAO, procès verbaux de sélection des prestataires, copies des contrats de prestation ; rapports d'évaluation, rapports d'audit. | |

2.5. Matrice des activités

| Budget de l'Action | Coûts de l'Action selon le nouvel avenant signé | | | | Moyens | Hypothèses |
|--|---|---------------|--------------------------|----------------------------------|--------------------|--|
| | Unité ¹³ | Nbre d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) ³ | | |
| 1. Ressources humaines¹⁴ | | | | | Personnel qualifié | Une équipe de l'ACFCAM/CTFC est dédiée au projet, est pris en charge et travaille en collaboration avec les équipes techniques municipales et les services |
| 1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts liés, personnel local)⁴ⁱ | | | | | | |
| 1.1.1 Technique | Par mois | | | | | |
| Coordonnateur CTFC (Temps plein) | Mois | 53 | 2 000,00 | 106 000,00 | | |
| Ingénieur Sénior projet Zone Savane (Temps | Mois | 53 | 518,00 | 27 454,00 | | |

| | | | | | | | | |
|---|-----------------|------------|--------|-------------------|---|---|---------------------------|---|
| plein) | | | | | | déconcentrés de l'État. | | |
| Ingénieur Junior projet Zone Transition (Temps plein) | Mois | 53 | 518,00 | 27 454,00 | | | | |
| Responsable administratif et financier | Mois | 53 | 443,00 | 23 479,00 | | | | |
| Responsable suivi Evaluation (Temps plein) | Mois | 53 | 525,00 | 27 825,00 | | | | |
| Caissier du Projet | Mois | 53 | 350,00 | 18 550,00 | | | | |
| 2 chauffeurs | Mois | 106 | 235,00 | 24 910,00 | | | | |
| 1.2 Honoraires Assistant Technique | | | | | | | | |
| Assistant technique | Mois | 53 | 800,00 | 42 400,00 | | | | |
| Volontaire international | Mois | 0 | 0 | 0 | | | | |
| Provision (stagiaires et assistant technique locaux) | | | | 32064,00 | | | | |
| 1.3 Perdiems pour missions/voyages⁵ | | | | | | | | |
| 1.3.1 À l'étranger | | | | | | | | |
| 1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'Action) | | | | | | | | |
| Coordonnateur CTFC | Per diem/JR | 128,05 | 38,11 | 4 880,00 | Per diem pour mission de suivi des activités de terrain | La sécurité s'améliore désormais dans le Septentrion (Extrême-Nord et Adamaoua). Il n'y a pas d'insécurité notoire dans le Nord et dans la zone de transition. La sécurité de la zone est assurée par l'armée et les comités de vigilance intercommunale. | | |
| AT MINFOF | Per diem/JR | 128,05 | 38,11 | 5 643,00 | | | | |
| Chauffeur 1 | Per diem/JR | 305,05 | 25,91 | 7 904,00 | | | | |
| Chauffeur 2 | Per diem/JR | 237,28 | 25,91 | 6 138,00 | | | | |
| Responsable suivi | Per diem/JR | 158,05 | 38,11 | 6 033,00 | | | | |
| Responsable antenne Zone transition | Per diem/JR | 340,11 | 38,11 | 12 962,00 | | | | |
| Responsable antenne Savane sèche | Per diem/JR | 366,87 | 38,11 | 13 982,00 | | | | |
| 1.3.3 Participants aux séminaires/conférences | | | | | | | | |
| Séminaires de lancement Yaoundé et Maroua | Nb participants | 78 | 76,92 | 6 000,00 | | | Logistique et fournitures | Le report, la suspension ou l'annulation de l'activité. Les séminaires de lancement et de capitalisation ont été organisés |
| Séminaire de capitalisation | Nb participants | 143 | 76,92 | 11 233,76 | | | | |
| Sous-total Ressources humaines | | | | 404 911,76 | | | | |
| 3. Voyages⁶ | | | | | | | | |
| 2.1. Voyages internationaux | Par vol | | | | Per diem pour transport | Les voyages sont pris en charge par la subvention de l'UE | | |
| 2.2. Trajets locaux | AN | Nb billets | | 0,00 | | | | |

| | | | | | | |
|---|--------------|----|-----------|-------------------|--|---|
| Vol A/R | | 30 | 189,00 | 5 670,00 | | |
| Train-bus | | 23 | 105,90 | 2 436,00 | | |
| Sous-total Voyages | | | | 8 106,00 | | |
| 3. Équipement et fournitures⁷ | | | | | | |
| 3.1 Achat d'01 véhicule | Par véhicule | 1 | 42 000,00 | 42 000,00 | Fournitures, équipements informatiques, bureautiques et matériels roulants | Les équipements et fournitures sont disponibles et mis à la disposition du personnel affecté à l'Action. |
| 3.2 Location Véhicule | Année | 4 | 1 700,00 | 6 800,00 | | |
| 3.3 Mobilier, matériel informatique, Autres équipements (voir Doc projet) | Nombre | 10 | 909,00 | 14 090,00 | | |
| 3.4 Pièces détachées/matériel pour machines, outils | Nb véhicule | 2 | 2 000,00 | 4 000,00 | | |
| 3.5 Autres (carburant) | AN | 48 | 423,34 | 20 320,32 | | |
| 3.6 Maintenance informatique | AN | 48 | 100,00 | 4 800,00 | | |
| Sous-total Équipement et fournitures | | | | 100 010,32 | | |
| 4. Bureau local¹⁴ | | | | | | |
| 4.1 Coût d'entretien du/des véhicules | Par mois | 48 | 310,00 | 14 880,00 | Fournitures, équipements informatiques, bureautiques et matériels roulants | Le budget de l'Action est disponible pour assurer l'entretien du/des véhicules, la location de bureaux et les autres services |
| 4.2 Location de bureaux | Par mois | 0 | 0,00 | 0,00 | | |
| 4.3 Consommables - fournitures de bureau | Par mois | 48 | 225,00 | 10 800,00 | | |
| 4.4 Autres services (tél. /fax, électricité/eau, internet) | Par mois | 48 | 237,00 | 11 376,00 | | |
| Sous-total Bureau local | | | | 37 056,00 | | |
| 5. Autres coûts, services⁸ | | | | | | |
| 5.1 Publications ⁹ | Nombre | 5 | 1 000,00 | 5 000,00 | | |
| 5.2 Études, recherche ⁹ | Nombre | 2 | 1 000,00 | 2 000,00 | | |
| 5.3 Coûts d'audit/vérification des dépenses | Nbre audit | 5 | 6 400,00 | 30 600,00 | | |
| 5.4 Coûts d'évaluation | Nbre | 2 | 3 340,00 | 3 340,00 | | |
| 5.5 Traduction | Nbre | 0 | 0,00 | 0,00 | | |
| 5.6 Services financiers (Assurances, services bancaires et agios,) | AN | 5 | 3 331,50 | 19 326,00 | | |
| 5.7 Caution sur Première avance (caution 1er versement de Pro Assur Assurance) | Année | 1 | 8 399,00 | 8 399,00 | | |
| 5.8 Coûts des conférences/séminaires ⁹ (Atelier des parties prenantes pour le suivi à mi-parcours du Projet) | Mi-parcours | 2 | 2 000,00 | 4 000,00 | | |
| 5.9 Actions de visibilité ¹⁰ | AN | 4 | 10 000,00 | 40 000,00 | | |

| | | | | | | |
|---|----|---|------------|---------------------|--|---|
| Sous-total Autres coûts, services | | | | 112 665,00 | | |
| 6. Autres | | | | | | |
| 6.1 investissements sur sites projets (Composantes de l'Action) | | | | | | |
| 6.1.1 Renforcement des capacités institutionnelles et communautaires (Composante1) | AN | 4 | 17 125,00 | 68 500,00 | | Les Communes disposent des ressources humaines qualifiées affectées au projet |
| 6.1.2 Plantation, Entretien, Sécurisation et services connexes pour 1 000HA ; en Zone de Savane sèche (Composante2) | AN | 4 | 144 375,00 | 577 500,00 | | Les plantations respectent les calendriers sylvicoles et les cofinancements sont mobilisés et les entretiens sont assurés |
| 6.1.3 Plantation, Entretien, sécurisation et services connexes pour 400HA. Zone de transition (Composante3) | AN | 4 | 79 750,00 | 319 000,00 | | Les plantations respectent les calendriers sylvicoles et les cofinancements sont mobilisés et les entretiens sont assurés |
| 6.1.4 Appui à l'approvisionnement du marché domestique en bois légal (Composante5) | AN | 4 | 19 000,00 | 76 000,00 | | Le MINFOF a validé le SVL mis en place, les marchés ont été créés |
| Sous-total Autres | | | | 1 041 000,00 | | |
| 7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action (1 à 6) | | | | 1 703 749,08 | | |
| 8. Coûts indirects (maximum 6 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action) | | | | 98 250,92 | | |
| 9. Total des coûts éligibles de l'Action, hors réserve pour imprévus (7+8) | | | | 1 802 000,00 | | |
| 10 Provision pour imprévus (maximum 5 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action) | | | | 0 | | |
| 11. Total des coûts éligibles (9+10) | | | | 1 802 000,00 | | |
| 12. - Taxes ¹¹ | | | | 450 000,00 | | |
| 12. - Contributions en nature ¹² | | | | | | |
| 13. Total des coûts acceptés¹¹ de l'Action (11+12) | | | | 2 252 000,00 | | |

2.6. Intégration des questions transversales

Les questions transversales sont systématiquement intégrées dans toutes les activités menées par les Communes cibles dans le cadre de l'Action. Le CTFC a recruté un assistant genre et VIH pour la sensibilisation sur toutes les communes du projet sur les questions genres et VIH et la formation des points focaux genres et VIH sur chaque Commune. Les modules sur les thématiques genres et VIH ont été constitués, mis à la disposition de chaque Commune et des acteurs formés. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, entretien, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt. A cet effet 7000 personnes ont été sensibilisées dans les Zones de savanes et 800 personnes dans la zone de transition

2.7. Les activités de suivi-évaluation et résumé des conclusions reçues des bénéficiaires

Les activités ont été suivies par le CTFC à travers son équipe de suivi-évaluation. Sur le terrain chaque Commune bénéficiaire dispose d'un point focal technique en charge du suivi et de rapportage de proximité et d'un point focal financier pour les procédures administratives et financières. Tous les acteurs centraux et communaux du projet étaient regroupés dans une plateforme numérique où les activités étaient rapportées de manière hebdomadaire pour suivre à distance leur évolution. Les retours d'informations sur les questions foncières, sur les effets de la transhumance, les feux de brousse, sur les contraintes financières de terrain permettaient d'interagir, de proposer des réunions, des conciliations et de trouver des solutions adéquates impliquant la Mairie, les Communautés et l'Administration. C'est de cette manière qu'on a pu régler la question foncière de Lagdo par le Classement de sa Forêt Communale. L'implication forte des communautés dans les activités ont permis de régler les questions de transhumance par l'établissement de couloirs de transhumance ainsi que la sensibilisation des parties prenantes. Les contraintes budgétaires ont été levées par une meilleure optimisation des ressources disponibles, des facilités bancaires obtenues sous forme d'avance de trésorerie et une budgétisation des activités par la Mairie. Les bénéficiaires dans toutes les Communes ont reconnu l'importance et loué les avantages du projet et ont exprimé leur motivation et leur volonté de poursuivre les activités d'entretiens tout en invitant l'administration contractante et la DUE à étendre le projet vers d'autres Communes de la région.

2.8. Enseignements tirés.

LEÇONS APPRISSES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET REBOISEMENT 1 400

| | | |
|---|--|--|
| 1 | Sur le plan institutionnel et de la décentralisation | <ul style="list-style-type: none"> - La formalisation de partenariats avec les diverses parties prenantes et leur respect contribue à la réussite du reboisement - La durée de la mandature des Maires, empêche certains maires à mettre de l'absent sur le reboisement - Le respect du calendrier sylvicole et le Respect des itinéraires techniques sylvicoles et les saisons climatiques - Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des référents communaux en charge de la mise en œuvre des activités du projet est un gage de pérennité de l'Action - Le bon choix des sites à reboiser en partenariat avec toutes les parties prenantes est une assurance de sécurisation et de réussite des plantations ; - L'implication des femmes dans les entretiens et la gestion est importante pour la protection des sites reboisés - Encourager les Communes cibles, à pérenniser leurs pépinières - La durée de 3 à 5 ans d'entretien permanents des sites reboisés est une garantie de réussite - Les sensibilisations et les communications avant, pendant toute la période de mise en œuvre et après le projet constituent une réveille de conscience, la transparence et |
|---|--|--|

| | | |
|---|--|--|
| | | <p>l'implication de toutes les parties prenantes assurent le succès</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place des couloirs de transhumance et les mesures de respect, limite le passage des animaux dans le site et la destruction des arbres. |
| 2 | Sur le plan de la gestion financière et de la Coordination | <ul style="list-style-type: none"> - Une bonne gestion de la trésorerie à travers les facilités accordées par la banque pour financer certaines activités en attendant le décaissement a permis d'éviter les goulots d'étranglement financier dans la mise en œuvre des activités - L'enregistrement d'aucune inéligibilité qui est dû à la bonne maîtrise des procédures administratives et financières - Encadrement de proximité des receveurs municipaux et responsables techniques par le service comptable sur la préparation, sur l'exécution des TDR et sur la reddition de compte a facilité la redevabilité des comptes - La formation des organisations locales partenaires et des services de la Mairie aux procédures financière de l'UE a renforcé les capacités organisationnelles des communes dans la mise en œuvre des fonds des bailleurs internationaux - Le succès des sites du projet R1400 a amené certaines organisations à présenter à leurs partenaires les sites du projet R1400 comme des sites modèles, des exemples à suivre. |
| 3 | Sur le plan Technique et environnemental et biodiversité ou écologique | <ul style="list-style-type: none"> - Pour assurer la mise en défend des sites reboisés et la protection des jeunes plants, il faut la présence permanente des gardiens sur le site. Leur présence permet de lutter contre la pénétration clandestine des personnes, de limiter les feux de brousse, de lutter contre la transhumance et la divagation du bétail - Réaliser les pare-feux de 3 à 7 mètres autour des plantations en début de chaque saison sèche ont contribué à préserver les plantations. - Les superficies reboisées et en croissance constituent des puits de stockage carbone et séquestration du CO2 qui contribuent à la réduction des effets de gaz à effet de serre - La création des espaces de reboisement dans le Parc a permis de mettre en place des zones tampons pour limiter la pression des populations sur le parc national de Waza - Les sites de plantations mis en place participeront à la Réduction des émissions de gaz à effet de serre qui est une contribution sur la lutte contre le changement climatique - L'engagement des Communes, la rigueur dans le suivi du calendrier sylvicole, la meilleur coordination des activités sur le terrain et à distance ont participé à l'Augmentation du couvert forestier de plus de 4 000 ha - Il y a reconstitution de paysage forestier, de l'écosystème et de la biodiversité - Amélioration de la qualité du sol : limitation de l'érosion, enrichissement en matière organique amélioration de la structure et de capacité de rétention d'eau - La stabilisation des berges du lac de la Bénoué et la protection de l'eau - La création d'ombrage qui sert d'abri et de repos ou d'ombre pour les animaux et les populations (cas des élèves dans les écoles reboisées et des malades dans les centres de santé reboisé) dans les Communes de la zone de savane sèche - Le dispositif d'arrosage est obligatoire et respecté en saison sèche - La mise en place un dispositif de ravitaillement en eau (Forages ou puits à proximité du site) en quantité - Le retour des animaux sur certains sites (reptiles, oiseaux, petits rongeurs et certains herbivores) - Présence des microorganismes qui contribuent dans la fertilisation du sol |
| 5 | Sur le plan socio-économique et culturel | <ul style="list-style-type: none"> - Création de l'emploi permanent et temporaire - Augmentation du rendement de production agricole grâce à l'amélioration de la fertilité du sol et à la maîtrise des bonnes techniques de pratique agricole - La pratique des cultures intercalaires permet assurer les entretiens et la sécurisation des arbres et l'augmentation de la production agricole (la sécurité alimentaire) - L'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction de la pauvreté pendant le projet |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Le développement de la chaîne de valeur économique autour de plantation des Anacardiens et de fruitiers qui permettront d'engendrer les revenus et également sur le bois énergie- La garantie des revenus et d'emplois sur 25 ans correspondant à la durée de vie des plantations d'Anacardiens mis en place par PR1400 |
| 6 | <p>Sur le plan de la communication</p> <ul style="list-style-type: none">- Les sensibilisations et les communications avant, pendant et après le projet constituent ont renforcé la prise de conscience, la transparence et l'implication de toutes les parties prenantes- Les plaques de signalisation du projet sur tous sites et même les plus petits ont assuré la visibilité de l'Union E et empêcher que les malhonnêtes puissent se capter des résultats- L'administration et l'animation quotidienne de la plateforme WhatsApp regroupant tous les acteurs de la mise en œuvre des activités ont permis de suivre à distance l'évolution du projet sur le terrain dans chaque commune- L'administration du site web de l'ACFCAM/CTFC (www.foretcommunale-cameroun.org) pour la visibilité de l'UE a fait passer le nombre de visiteurs de 4 Millions en 2019 à plus de 16 Millions en fin 2023.- La production et l'implantation des panneaux de signalisation du projet à proximité des sites de reboisement des Communes bénéficiaires ont permis aux populations de connaître les actions de l'UE- Actualisation quotidienne de la page Facebook rapportant les images de terrain de chaque commune ce système a permis de suivre à distance l'évolution des activités sur le terrain de 2019 jusqu'à nos jours.- Un engouement public vers la forme du projet, le nombre de visiteurs sur la page est passé de 5000 en 2019 à 16000000 ce qui a permis une large diffusion sur les activités du projet et à un large public (national et international) de s'informer et d'apprendre sur les activités de l'UE et du reboisement- Le renforcement de l'image de l'Union Européenne dans le septentrion car avant le projet l'Union Européenne n'était pas connue dans certaines communes et des populations |

2.9. Enumération des documents :

Une batterie de documents produits par le projet et mis en ligne sur le site web de 30 Millions de Visiteurs :

- Production et publication de près de 1 000 exemplaires de fiche technique sur les anacardes
- Production de près de 1 000 plaquettes
- Publication de 02 études en version numérique sur l'arboriculture de l'Anacardier et sur les fruitiers (en ligne site web projet)
- Production des documentaires vidéos en version courte et longue (mise en ligne)
- Production de 05 rapports narratifs du projet (en ligne)
- 01 rapport de capitalisation du projet (en ligne)
- 05 rapports d'audits (en ligne)
- Plusieurs rapports d'ateliers (en ligne)
- 18 rapports d'activités des différentes communes (en ligne)
- 02 rapports généraux de suivi des Communes et d'Antenne (en ligne)
- Publication dans la presse écrite

2.10. Les marchés passés supérieur à 60 000 Euro

Aucun marché supérieur à 60 000 Euro n'a été passé

3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération

3.1. Evaluation des relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention et informations spécifiques concernant chaque bénéficiaire/entité affiliée :

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État en zone de savane et de transition. L'Action, sous forme d'une subvention octroyée à l'ACFCAM (Association des Communes Forestières du Cameroun) est mise en œuvre par le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) créé en 2009, qui est l'organe technique de l'ACFCAM. A ce titre, le CTFC travaille en étroite collaboration avec l'Exécutif de l'ACFCAM et assure la mise en œuvre avec son équipe la conduite des activités jusqu'aux livrables et le suivi technique de manière harmonieuse auprès des Communes bénéficiaires de la subvention.

Des conventions cadres régissant les relations entre l'ACFCAM et les Communes bénéficiaires ont été signées dès le lancement des activités de l'Action. Ces dernières contiennent les montants à transférer par l'ACFCAM aux Communes sur quatre (04) ans d'exécution du projet. Jusqu'ici, les clauses contractuelles sont respectées par les différentes parties. Ces Communes bénéficiaires sont membres de l'ACFCAM et elles paient annuellement leur cotisation auprès de l'ACFCAM. Elles bénéficient au-delà du suivi du projet reboisement 1400 d'une assistance technique avant et après le projet reboisement 1400.

En ce qui concerne les Communes de la zone de savane sèche (*Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri*)

Les bénéficiaires avec les Communes de la zone de savane sèche, placées sous la coordination de l'antenne savane sèche du CTFC, ces Communes devraient réalisées 1 000ha de reboisement et à la fin du projet elles ont réalisé 3 485.6 ha.

En ce qui concerne les Communes de la zone de transition (*Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko*).

Les bénéficiaires avec les Communes de la zone de transition, placées sous la coordination de l'antenne du CTFC, ces Communes devraient réalisées 400 ha de reboisement et à la fin du projet elles ont réalisé 496 ha.

3.2. Poursuite de la relation

Entre l'ACFCAM et l'administration contractante, il est prévu de poursuivre la réflexion pour étendre le projet dans d'autres zones à fragilité écologique évidente. Pour cela à la demande des Communes à travers leur manifestation d'intérêt, l'ACFCAM a saisi l'administration contractante pour une nouvelle initiative intitulée « Muraille verte du Logone » qui devrait restaurer les berges du fleuve Logone sur près de 500 km allant de Maga à Blangoua (frontalière tchadienne) impactant près de 14 Communes Camerounaises des départements du Logone et Chari et du Mayo Danay. Plusieurs Communes Tchadiennes ont manifesté leur intérêt à s'associer à ce projet pour en faire une initiative transfrontalière autour de la vallée du Logone.

La vallée du Logone et Chari dont les eaux alimentent le lac Tchad est frontalière du Cameroun avec le Tchad. Elle est située dans le prolongement du paysage WAF-18 des paysages prioritaires (KLCD) pour l'UE, défini dans son document « Au-delà des Eléphants » de 2015 avec comme épice le lac Tchad lui-même. Les deux aires protégées de part et d'autre de la vallée du Logone, PN Waza côté Cameroun, et RF de Mandélie, côté Tchad, appartiennent toutes les deux à la vaste zone humide RAMSAR qui se prolonge jusqu'à lac Tchad et son sanctuaire de faune, incluant près de Kousséri le Parc National de Kalamaloué. Malgré une pression anthropique de plus en plus forte, les derniers troupeaux d'éléphants de la région continuent de se déplacer d'un parc à l'autre en suivant des corridors de migration qui passent d'un côté ou de l'autre du fleuve au gré de la disponibilité en pâturages et en eau.

Dans le cadre de cette nouvelle action en formulation, l'action va permettre de reconstituer 4000 ha de couverts boisés et agro forestier des camerounaises et tchadiennes et 6000 ha de couverts boisés à vocation bois énergie le long des affluents du Logone et de ses pentes dans une approche de restauration des paysages agroforestiers ; et assurer la gestion des activités du projet dans un souci de durabilité des investissements consentis et l'amélioration des revenus des populations. L'action permettra de promouvoir la protection des Aires protégées de waza et Kalamaloue au Cameroun et de Mandalia au Tchad par la restauration des espaces dégradés, la sécurisation des couloirs de transhumance et d'éléphants et l'implication des Collectivités territoriales dans sa cogestion et de contribuer de façon durable à l'amélioration des conditions de vie des Jeunes et des Femmes du Logone et Chari. L'action s'inscrit dans le cadre du PIM 2021-2027 régional, notamment dans le cadre du programme Naturafrica-Transhumance, et dans le cadre des PIM nationaux 2021-2027 du Cameroun,

A ce moment nous ne savons pas la suite que réservera l'UE à la sollicitation du Gouvernement du Cameroun à travers l'administration contractante. Toutefois, l'ACFCAM a pris des dispositions pour formaliser par anticipation un document de projet intégrant les engagements des potentielles Communes bénéficiaires et d'autres part l'ACFCAM négocie en ce moment avec certains partenaires des Communes et le FEICOM les cofinancements pour cette initiative de muraille verte

3.3. Evaluation des relations entre l'ACFCAM/CTFC et les autorités publiques et leur influence sur l'Action :

Les relations entre l'ACFCAM/CTFC et les autorités publiques sont harmonieuses.

- L'ACFCAM et le CTFC travaillent en étroite collaboration avec la CAON et l'UE ;
- L'ACFCAM à travers le CTFC, a bénéficié pendant l'exécution du projet d'une assistance technique du Ministère des Forêts et de la faune, du Ministère de l'Environnement, de la protection de la Nature et du développement durable, du Ministère de la décentralisation et du développement local et du Ministère de l'Administration territoriale. Ces appuis techniques et administratifs ont eu un impact considérable sur la mise en œuvre de l'Action et le règlements des conflits.
- Les agents des Services déconcentrés de l'Etat (MINFOF et MINEPDED) ont été associés, à l'exécution de toutes les activités de terrain. Certaines communes ne disposant pas de personnels qualifiés ont utilisé les chefs de postes forestiers comme points focaux techniques. Certaines communes bénéficiaires ont obtenu au cours de l'exécution du projet des subventions publiques dédiées au cofinancement du Projet R1400 du Ministère en charge des Forêts et du Ministère en charge de l'Environnement
- Le Ministère de l'Administration territoriale à travers les autorités préfectorales a participé à l'apaisement des tensions entre les riverains et a accompagné les Communes bénéficiaires dans le processus d'implémentation de l'Action et de facilitation des procédures de sécurisation foncière

Toutes ces relations ont permis de mobiliser des partenaires techniques et financiers aux côtés des Communes bénéficiaires pour conduire l'Action avec efficacité et efficience sur le terrain.

3.4. Description des relations entre l'ACFCAM/CTFC avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l'Action :

- Les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, sont très intéressées et mobilisées autour des activités du projet. Un des signaux forts à ce sujet est la réaction spontanée de certaines Communes qui ont mobilisé des cofinancements en nature et en numéraire pour réaliser leurs activités ;

Le CTFC a entretenu des relations avec les communautés riveraines des communes bénéficiaires sur l'organisation, la gestion de l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations. Ces communautés riveraines bénéficiaires ont été mobilisées et sensibilisées dès le lancement des opérations de reboisement, pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres. Les linéaires de clôture se sont faits dans certaines Communes au même moment que les opérations de piquetage et de trouaison. Grâce au partenariat local entre les Communes bénéficiaires et

les agriculteurs locaux, l'Action a appuyé les opérations de reboisement (défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre), les cultures intercalaires effectuées par ces agriculteurs locaux et intensifié cette collaboration jusqu'aux opérations de regarnis, d'arrosage et de sécurisation et d'entretien des nouvelles et anciennes plantations en 2022.

Préalablement, l'Action a accompagné les Communes bénéficiaires sur leur campagne de sensibilisation des populations locales, animées par des personnes ressources comme les Conseillers municipaux, les sectoriels concernés (MINFOF, MINEPDED, MINATD, MINDDEVEL), des Chefs traditionnels, les Chefs d'établissements scolaires et sanitaires publics et des médias, sur la lutte contre les feux de brousse, la divagation du bétail sur les espaces reboisés et certains aspects transversaux sur la promotion des droits de l'homme, les droits de l'enfant et des minorités, l'égalité entre les hommes et les femmes, la viabilité environnementale, l'implication budgétaire des exécutifs communaux, la lutte contre le VIH/SIDA, la lutte contre la Covid-19, l'éducation environnementale etc. Les traitements phytosanitaires (insecticides contre les termitières et autres agents nuisibles), la fertilisation en engrais pour l'enrichissement des sols des sites reboisés et la conduite des anciennes et nouvelles plantations ont été effectués.

Pour assurer la mise en défend des sites reboisés (mise en place d'une clôture en fil barbelés) et la protection des jeunes plants, les Communes cibles ont recruté des gardiens parmi les riverains, dont leur rôle principal est d'empêcher, la pénétration clandestine des personnes et empêcher le passage des animaux en transhumance dans les sites reboisés. Elles ont aussi mis en place des pare-feux autour des sites reboisés qu'elles entretiennent à chaque début de la saison sèche pour faire face aux feux de brousse, lutter contre les prédateurs comme les termites, et éviter le piétinement des plants par les grands et petits ruminants etc. Par ailleurs, elles ont pratiqué le sarclage (défricher et brûler les herbes sur une largeur de 10 mètres autour du site) sur le pourtour de chaque plant sur un rayon d'un mètre environ, afin d'éviter la concurrence herbacée, les attaques des termites, insectes nuisibles et de toute forme de prédateurs rongeurs.

L'action en collaboration avec les Communes a vulgarisé les savoirs faire locaux en matière de lutte contre les changements climatiques. En zone de savane sèche, les Communes cibles ont mis en place des branches d'épineux et/ou des briquettes autour pour protéger individuellement les plants mis en terre. Enfin, les déjections des chèvres et de moutons, mixées dans l'eau, puis pulvérisées sur les plants, ont été préconisées aux équipes techniques communales comme mesure de traitement pour empêcher que les jeunes arbres ne soient broutés par ces ovins et caprins.

Les acteurs de la société civile et des services déconcentrés de l'Etat ont massivement pris part aux activités du projet à travers des prestations de services pour les entretiens, la production de pépinières, le gardiennage, etc.... Le climat de collaboration au sein de la coordination technique du CTFC est bon avec les autres partenaires. Les travaux de mise en œuvre de l'Action se font de façon participative en collaboration avec la plateforme WhatsApp regroupant toutes les Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE. La mise en œuvre des activités du projet tient compte des initiatives locales de ces Communes et des interventions existantes des autres partenaires au développement. Ainsi, l'encrage du projet avec les initiatives, telles que le processus APV/FLEGT, REDD +, Projet Sahel Vert, Projet Ville de Paris et les interventions du MINFOF à travers le Projet C2D-PSFE2, des partenaires tels que : ANAFOR, IRAD, PNDP, l'Université des Montagnes, la société ENEO Cameroun, KfW, GIZ, AFCom, contribuent à renforcer le partenariat avec les administrations publiques tant au niveau local que central ;

Plusieurs rencontres de suivi, de coaching et d'échanges avec les bénéficiaires de l'Action, se sont tenues durant toutes les opérations de reboisement en cours. Ces rencontres ciblaient, non seulement les bénéficiaires des subventions, mais aussi certains partenaires techniques et institutionnels ;

Les différentes concertations entre ces parties prenantes du projet avaient permis de faire le point sur l'état des lieux des activités sur le terrain et d'apporter des clarifications nécessaires aux bénéficiaires, pour l'atteinte des objectifs et des résultats du projet ;

Les relations entre l'ACFCAM et ces Communes bénéficiaires sont très bonnes. Car, la collaboration entre ces entités est établie à tous les niveaux et à toutes les opérations de reboisement. De la conception des PTAB, à l'élaboration des TdR, en passant par l'exécution et le suivi des activités de

terrain (sensibilisation et information des populations locales, mise en place des pépinières communales, défrichage, délimitation, matérialisation, piquetage, trouaison, mise en terre des plants et entretien des plantations), l'accompagnement technique de l'ACFCAM et du CTFC est permanente. Les travaux se déroulent dans une approche participative, avec l'implication des Agents des services déconcentrés de l'Etat, des Maires, des personnels communaux, des associations et ONG locales.

3.5. Description des liens et des synergies développés avec d'autres Actions :

- Le CTFC a accompagné la Commune de Lagdo dans les négociations et la signature d'une convention de partenariat et de développement avec un partenaire privé investisseur « African Commodities S.A » pour valoriser les plantations d'Anacardiens ;
- Le projet a également accompagné la Commune de Bangangté dans le processus de formalisation et de signature d'une convention de collaboration avec la société d'électricité Eneo Cameroun, en vue de la valorisation des plantations d'Eucalyptus mises en place dans la réserve forestière de Baloungou ;
- Le Projet a aussi mutualisé les partenaires tels que : le MINFOF, le PNDP, et les trois Communes riveraines à la réserve forestière de Bapouh/Bana pour l'entretien et la restauration d'une parcelle dudit massif forestier ;
- Dans le même ordre d'idée, le CTFC s'est rapproché de certains pépiniéristes locaux pour faciliter la mise à disposition des plants au profit de certaines Communes bénéficiaires ;
- Plusieurs Communes bénéficiaires, à l'instar de : Yoko, Dimako, Bangangté, Ndikiniméki, Tonga, Mogodé, Kousséri, Mokolo, Guémé et Yagoua, ont signé des petites conventions avec les Communautés riveraines, afin non seulement qu'elles valorisent leurs espaces par des cultures intercalaires à l'intérieur des sites reboisées, mais aussi qu'elles assurent de façon permanente, l'entretien, la sécurisation et l'arrosage de ces sites en cette période critique de grande saison sèche ;
- Aussi, le CTFC a approché les consultants de la coopération allemande en charge de formaliser une initiative FR100 à travers son agence KfW. Des pourparlers sont en cours pour que la Commune de Lagdo puisse bénéficier de nouveaux concours financiers pour appuyer leurs activités et augmenter ainsi les superficies. L'Action soutenue par l'UE, aura servi d'effet de levier pour générer de nouveaux projets.

3.6. Si votre organisation a déjà reçu des subventions de l'UE

L'ACFCAM n'a jamais reçu des subventions de l'UE avant la présente Action.

3.7. Evaluation de la coopération avec les services de l'administration contractante

La coopération avec les services de l'administration contractante a été permanente et efficace. Sa permanence s'explique par le fait des échanges à chaque fois que les besoins se posaient pendant les phases d'exécution du projet, nous bénéficions de l'assistance technique de l'administration contractante pour le suivi des procédures administratives et financières d'une part et les résultats d'autres parts. Le personnel de l'administration contractante a participé aux missions d'évaluation et aux différents ateliers tenus. Ce personnel dévoué et professionnel a contribué à l'atteinte des résultats engagés.

3.8. Stage ayant pris fin à la période de référence

Il n'y a pas de stage ayant pris fin à la période de référence. Le projet a pris les assistants techniques (personnes morales, physique) pour répondre aux besoins du terrain.

4. Visibilité

Au terme de l'Action, de la mise en œuvre d'un rapport sur la visibilité de l'action a été élaboré et mis en ligne sur le site web. Le projet R140 a contribué à consolider la visibilité de la

contribution de l'UE à travers les activités couvertes par le plan de communication. Les résultats ont été obtenus, notamment :

- Deux ateliers ont été organisés à Maroua en vue de lancer la campagne sylvicole 2019 et 2021 ces ateliers avaient également permis de sensibiliser et de renforcer les capacités des élus locaux et responsables communaux de 12 communes cibles du septentrion et des sectoriels ; Un atelier a été organisé à Tonga en partenariat avec FERMAGRIC pour promouvoir la culture, les opportunités et les perspectives de noix de Cajou et la lutte contre l'immigration clandestine des jeunes.
- Des rencontres avec la Presse sur l'évolution du Projet
- Un atelier de capitalisation a été organisés à Maroua pour capitaliser les acquis, les difficultés et les leçons apprises en mai 2023.
 - Publication d'article dans la presse 55 au total ;
 - 95 Interventions dans les séminaires d'information ;
 - 8 publications par type de support au niveau national et sous régional ;
 - Et enfin 60 présentations publiques sur le programme.
 - Près de 30 000 000 de visiteurs de la page web en cette période de rapportage
- Les reportages photos et vidéos dans les réseaux sociaux Facebook (<https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>), YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nIj0jib9dVnMQ>) et WhatsApp, mettant en valeur les résultats de l'Action dans toutes les Communes cibles ;
- L'administration et l'animation de la plateforme WhatsApp, regroupant tous les acteurs de la mise en œuvre et du suivi des activités de l'Action ;
- L'administration du site web de l'ACFCAM/CTFC (www.foretcommunale-cameroun.org) ;
- La production et l'implantation des panneaux de signalisation du projet à proximité des sites de reboisement des Communes bénéficiaires ;
- Une réunion de sensibilisations des conseillers Municipaux et des communautés locales sur l'éducation environnementale, la sécurisation et protection des plantations et sur les aspects genres et VIH a été effectué dans chaque commune du projet
- Enfin, les Communes bénéficiaires ont organisé plusieurs réunions d'information et de sensibilisation lors de leurs opérations de reboisement (mise en place des pépinières, délimitation des sites de reboisement, défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre, regarnis des sites reboisés en 2019 et 2020, 2021 et 2022), ensuite elles ont identifié elles-mêmes des communautés riveraines et autres parties prenantes locales pour faire la promotion de l'Action et susciter un plus grand intérêt des groupes cibles

Sur le plan internationale, cinq (05) événements promotionnels de l'Action :

- La Conférence des parties des villes d'Abidjan organisé par la ville de Paris tenue du 28 Juin au 2 Juillet 2022 ;
- Le congrès mondial de l'UICN tenu à, Marseille en France ;
- La rencontre internationale sur la préservation des forêts d'Afrique centrale tenue à Paris du 6 Octobre 2021 ;
- L'Assemblée générale des communes d'Afrique centrale tenu à Libreville sur la foresterie urbaine avec l'appui de l'association internationale des maires francophones
- La production et l'implantation des panneaux de signalisation du projet à proximité des sites de reboisement sur les sites du projet dans toutes les Communes bénéficiaires ;
- Enfin, les Communes bénéficiaires ont organisé plusieurs réunions d'information et de sensibilisation lors de leurs opérations de reboisement (mise en place des pépinières, délimitation des sites de reboisement, défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre, regarnis des sites reboisés en 2019), identifient elles-mêmes des communautés riveraines et autres parties prenantes locales pour faire la promotion de l'Action et susciter un plus grand intérêt des groupes cibles.

L'ACFCAM ne voit aucune objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'EuropeAid aux fins de faire connaître le résultat des Actions.

5. Lieu où se trouvent les documents

Les documents comptables et les pièces justificatives se trouvent au siège du CTFC. Et les rapports financiers et d'audits sont en ligne sur le site Web du Projet (<http://www.foretcommunale-cameroun.org/rddr-24032021125313.asp>).

Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM)

Association sans but lucratif

Registre principal N° 001304/RDA/J06/BAPP

Quartier Bastos

BP 15107 Yaoundé, Cameroun

Tel : +237 677 757 993

Nom de la personne de contact pour l'action : **KEMAJOU Baudelaire** – Directeur du CTFC

Signature :



Lieu : Yaoundé

Date prévue pour la remise du rapport : 03 Juillet 2023

Date d'envoi du rapport : 07 Juillet 2023